

ENVIRONNEMENT 3 Zeina ANTONIOS

« Drive Throw », ou comment gagner de l'argent grâce à vos déchets recyclables

ÉCLAIRAGE 3 Nada MAUCOURANT ATALLAH avec Marie Jo SADER

Pourquoi la justice monégasque s'intéresse-t-elle aux affaires de Nagib Mikati ?

COMMENTAIRE 9 Mohamad HAGE ALI

Formation du gouvernement : en attendant Godot

L'ÉDITORIAL

La dérègle du jeu

Au même titre que les dessous de table, délits d'initiés et autres indélicatesses dont souffre le Trésor public, la laborieuse gestation que requiert, à tous les coups, la formation d'un gouvernement fait désormais partie intégrante du folklore politique libanais. C'est là un long fleuve, rien moins que tranquille, qu'il faut, le plus souvent, remonter à la rame en satisfaisant au mieux les exigences avancées de toutes parts. En enfourchant un hors-bord ultrarapide, Nagib Mikati n'a pas toutefois abrégé la traversée.

À peine clôturées ses consultations non contraignantes avec les groupes parlementaires, la première combinaison ministérielle qu'il s'en allait proposer au président Michel Aoun – un remaniement du gouvernement sortant – frisait la provocation. Alors, on prend les mêmes et on recommence ? Pas tout à fait, puisque le courant présidentiel se trouvait fortement pénalisé, dessaisi qu'il était de sa funeste chasse gardée, le ministère de l'Énergie. De surcroît, ce département était le seul d'importance à être affecté par une vague et inégale rotation des portefeuilles entre les diverses communautés.

Pour tout dire, c'était visiblement là une offre que le président ne pouvait que refuser. L'entrevue d'hier entre les deux hommes semble s'être résumée à un échange de reproches, que l'on voudrait bien supposer courts, suivi de contre-propositions présentées par le chef de l'État. Si haut cependant a été, d'office, placée la barre, si large est le fossé entre les deux pôles du pouvoir exécutif que c'est bel et bien une navigation au long cours qui semble devoir, une fois de plus, s'imposer. Or, ce marathon annoncé est loin d'être disputé à armes égales.

À la veille d'aborder le dernier trimestre de son bail au palais de Baabda, c'est une bataille d'arrière-garde que livre un président Aoun lourdement lésé de son dauphin déclaré. Son mandat, que l'on ne saurait qualifier de particulièrement prospère et heureux, le chef de l'État aspire à le clôturer, sinon en beauté, du moins dans une relative normalité garantissant la pérennité du parti dont il fut le fondateur. Face à lui, Nagib Mikati bénéficie de

par Issa GORAIEB consistants avantages tactiques. Bien qu'issu du même établissement décrié sur tous les tons par la contestation populaire de 2019, il jouit (faute de mieux ?) de l'agrément des puissances occidentales et arabes demeurées soucieuses du sort du Liban. Et surtout, il a pour lui, et lui seul, cet inestimable allié qu'est le temps.

Outre sa casquette de Premier ministre désigné, le milliardaire tripolitein arbore ainsi celle de chef du gouvernement sortant, démissionnaire depuis les législatives du 15 mai, mais pas encore remplacé. Son marchandage avec Aoun aura beau s'étémiser, jamais Mikati ne se dégamira volontairement du premier de ces couvre-chefs, de peur de voir le Parlement se rabattre sur quelque autre candidat sunnite au Sérail. Et il continuera, jusqu'à nouvel ordre, d'expédier les affaires courantes, même si, par malheur, il s'avérait impossible d'être un nouveau président de la République.

Comme pour démontrer qu'il reste aux commandes, bien qu'étant ouvert à toutes les options, le voilà d'ailleurs qui, de remaniement en amendements, s'apprête à réajuster son plan de redressement économique et financier adopté seulement en mai dernier ! Cette véritable grève du zèle n'est finalement que l'illustration la plus récente de la perversion de notre système. Pour avoir longtemps sévi au ministère de l'Énergie avec les catastrophiques conséquences que l'on sait, les responsables du CPL méritent mille fois, plutôt qu'une, d'en être délogés, et même de rendre compte des innombrables et énormes irrégularités qui ont écaboussé leur gestion. Or, ce n'est pas pour leurs turpitudes que l'on entreprend un beau matin d'écarter de tels ministres. Car si, pour les uns, même les kilowatts et les hydrocarbures offshore sont prétexte aisé à démagogique confessionnalisation, ils sont aussi, pour les autres, matière à luttes d'influence, à pression, à chantage politicien. C'est ce code de déshonneur, reposant sur la règle d'immunité judiciaire, qui tient lieu ici de jeu politique.

En réalité, c'est du peuple, de ses épreuves, de sa vie et de ses biens que l'on se joue.

GOUVERNEMENT 2 Jeanine JALKH

Aoun renvoie la balle dans le camp de Mikati



Le Premier ministre désigné Nagib Mikati lors d'une déclaration depuis le palais de Baabda. Mohamed Azaki/archives Reuters

Jamais un cabinet n'a pu être formé, du moins depuis le début du mandat de Michel Aoun, sans que la guerre des prérogatives entre les deux pôles de l'exécutif – la présidence de la République et la présidence du Conseil – ne se profile en filigrane. Un bras de fer qui se corse encore plus aujourd'hui, alors qu'il est question de la formation de la dernière équipe du sexennat qui prend fin le 31 octobre. Hier, Michel Aoun a eu un entretien éclairé de moins d'une demi-heure avec Nagib

Mikati. Juste le temps pour le chef de l'État de rappeler au Premier ministre désigné qu'il ne peut agir de manière unilatérale, la formation du cabinet étant une danse à deux. Mercredi, M. Mikati avait remis un combinaison gouvernementale qui a fortement déplu à M. Aoun. Ce serait surtout le remplacement, au ministère de l'Énergie, de Walid Fayad (grec-orthodoxe, proche du Courant patriotique libre) par l'homme d'affaires et expert en énergie Walid Sinno (sunnite) qui a

constitué la goutte de trop. Le chef de l'État a par ailleurs exprimé son objection au principe d'une rotation appliquée arbitrairement à certains portefeuilles et non à d'autres. D'où le retour au leitmotiv des « critères unifiés ». Pour régler ce différend, le président a suggéré trois options : former un cabinet techno-politique élargi de 30 ministres ; changer quelques noms au gouvernement démissionnaire, mais en tenant compte des équilibres ; renflouer l'équipe actuelle dans laquelle

le camp aouniste détient six portefeuilles. Confiant qu'il pourra toujours continuer sa mission, même avec un gouvernement démissionnaire, Nagib Mikati a plus à gagner qu'à perdre à ce jeu. Ce qui n'est pas le cas du président, qui risque de voir la fin de son mandat un peu plus ternie encore s'il devait échouer à s'entendre avec le Premier ministre désigné. Suite de l'affaire à l'occasion du nouveau round de concertations attendu en début de semaine prochaine.

DÉCRYPTAGE 2

Scarlett HADDAD

La rencontre arabe à Beyrouth, un début de normalisation avec Riyad ?

RESTAURATION 4

Nada ALAMEDDINE

Le groupe Monty ouvre Goodmen à Gefinor

JEUNE TALENT 5

Zéna ZALZAL

Bienvenue dans l'arrière-cuisine photographique de Laetitia el-Hakim

GUERRE EN UKRAÏNE 6

21 morts dans des frappes près d'Odessa, Berlin dénonce une attaque « inhumaine »

DIPLOMATIE 6

Paris et Canberra esquissent un « nouveau départ » après la crise des sous-marins

ÉTATS-UNIS 7

La Cour suprême complique la lutte contre le réchauffement climatique

CHINE 7

Xi Jinping loue la gouvernance de Hong Kong sous l'autorité de Pékin

INFRASTRUCTURES 9

Yasmina CHOUERI

Pénuries d'eau : sortir du piège de l'informalité

GÉNÉRATEURS PRIVÉS 4

Philippe HAGE BOUTROS et Fouad GEMAYEL

Les exploitants toujours pas satisfaits des tarifs



Les exploitants de générateurs privés veulent modifier les modalités de règlement des factures pour les retardataires. Photo: Joëlo Sousa

Les exploitants de générateurs privés semblent vouloir modifier les modalités de règlement des factures, normalement calculées en livres et en fonction de la consommation réelle de chaque abonné relevée sur un compteur individuel.

Dans un communiqué publié hier, le rassemblement regroupant ces exploitants, qui sont installés dans le paysage libanais depuis plus de trente ans, a en effet annoncé que les factures de juin qui n'auront pas été réglées après le 5 juillet seront recalculées pour tenir compte du taux de change du jour sur le marché. Une mesure visant les retardataires que le ministère de l'Énergie et de l'Eau affirme ne pas avoir approuvée – et de toute

façon, ne pas être compétent pour le faire – avant d'appeler les usagers à régler leurs factures dès les premiers jours du mois.

Ce qui semble poser problème, c'est que le tarif du ministère est calculé en fonction d'un taux de change dollar/livre moyen pour la période du mois précédent, ce qui ne répercute pas les variations de la monnaie et du prix du carburant au moment où les exploitants vont s'approvisionner. La question centrale reste de savoir si la solution proposée par le rassemblement conviendra toujours à ses membres si le taux de change du jour est inférieur à la moyenne du mois précédent utilisé par le ministère pour calculer les tarifs concernés.

LIVRE 5 Edgar DAVIDIAN

À travers le récit de sa mère « Leila », Lamia Moubayed prône un État libanais de droit



Même à travers un itinéraire familial, en contant l'histoire de sa mère, Lamia Moubayed Bissat se préoccupe de politique et d'équité... Photos DR

Directrice de l'Institut des finances Basil Fuleihan, chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur française, elle est connue pour ses séminaires, ateliers de travail, rapports, notes et interventions éducatives qui s'adressent aussi bien aux étudiants qu'aux professionnels. Aujourd'hui, en voulant rendre hommage à Leila el-Hage, sa mère octogénaire, Lamia Moubayed Bissat trempe sa plume non dans l'encre des finances et de l'administration, mais dans celle de la littérature.

Tout en jetant un regard ému et analytique sur le temps qui s'est

écoulé, elle livre dans *Leila* (éditions Dar al-Jadid – 209 pages) un message d'amour à l'auteur de ses jours. Une œuvre qui se situe entre la biographie, la narration romanesque et le récit historique... avec des détails marquants, notamment pour les années 1950-1954, période durant laquelle le député Abdallah el-Hage, l'oncle de Leila, a tenté l'ébauche d'un État sans confessionnalisme avec un peuple qui paye ses taxes, ne vole pas l'électricité et ne détourne pas les canalisations d'eau. Un livre tendre et courageux, pétri d'amour et de refus du désespoir.

FOCUS

Vacance présidentielle : quelles prérogatives pour quel gouvernement

« L'Orient-Le Jour » fait le point en recueillant l'avis de constitutionnalistes sur les deux scénarios qui peuvent se présenter : avec un cabinet de plein pouvoir et avec un cabinet démissionnaire.

Jeanine JALKH avec Claude ASSAF



Le conseil des ministres du gouvernement de Nagib Mikati, le 5 mai 2022, avant les législatives, suite auxquelles le cabinet est devenu démissionnaire. Photo Dalati et Nohra

On s'y attendait : la formation du gouvernement ne sera pas une sinécure. Elle risque de buter sur une série d'obstacles qui imposeraient alors le fait accompli, à savoir un gouvernement démissionnaire qui expédie les affaires courantes. Ce scénario n'a rien de surprenant puisque le Liban l'a déjà expérimenté à plus d'une reprise et qu'il est prévu par la Constitution. La situation se compliquerait, cependant, si la durée de vie de l'actuel cabinet démissionnaire devait aller au-delà de l'échéance de la présidence, dans le cas où celle-ci serait à son tour obstruée pour une raison ou une autre. On se retrouverait alors dans une situation de vacance à la magistrature suprême avec un gouvernement démissionnaire dont les activités sont théoriquement limitées à l'expédition des affaires courantes. Il s'agit là d'un cas unique dans l'histoire récente du Liban qui n'a pas vraiment été prévu par le législateur. Qui serait alors le titulaire du pouvoir exécutif ? Qui pourrait prendre des décisions stratégiques, comme l'accord avec le FMI ou sur le tracé de la frontière maritime ? L'Orient-Le Jour fait le point en recueillant l'avis de constitutionnalistes sur les deux scénarios qui peuvent se présenter.

Premier scénario : le gouvernement est formé d'ici peu

Dans ce cas de figure, les choses sont claires et la Constitution prévoit une issue dans l'hypothèse où le Parlement se trouve dans l'impossibilité d'élire un président : c'est le Conseil des ministres dans son ensemble qui détient les prérogatives du chef de l'État. L'article 62 de la Constitution prévoit quel cas de vacance présidentielle pour quelque raison que ce soit, les pouvoirs du chef de l'État sont exercés à titre intérimaire par le Conseil des ministres.

Cette situation s'est présentée à plusieurs reprises au cours de l'histoire, mais avant Taïef, les prérogatives du président étaient bien plus importantes qu'aujourd'hui. En 1952, le président Béchara el-Khoury avait démissionné après avoir chargé Fouad Chehab de

présider un gouvernement qui avait alors exercé les compétences présidentielles pendant quelques jours, jusqu'à l'élection de Camille Chamoun à la tête de l'État. En septembre 1988, le président Amine Gemayel avait chargé Michel Aoun (qui était à l'époque commandant en chef de l'armée) de presider un gouvernement par intérim, lequel a exercé les prérogatives présidentielles pendant plus d'un an, jusqu'à l'élection du président, ensuite assassiné, Michel Moawad. Le scénario s'est répété à l'expiration du mandat d'Émile Lahoud en novembre 2007, lorsque le gouvernement de l'époque, mené par Fouad Siniora, avait exercé les prérogatives du chef de l'État jusqu'en mai 2008. Enfin, après la fin du mandat du président Michel Sleiman, en mai 2014, c'est le gouvernement de Tammam Salam qui avait rempli cette mission jusqu'en octobre 2016. « Lorsqu'un chef d'État n'est plus en position d'activité et tant que son successeur n'est pas encore élu, il est remplacé à titre provisoire et transitoire par le Conseil des ministres. Sauf que la Loi fondamentale ne prévoit pas de délai pour cette période transitoire », explique Rizk Zgheib, avocat et maître de conférences à la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université Saint-Joseph.

Quid des questions relatives aux accords et traités internationaux, une prérogative dont jouit le président en coordination avec le président du Conseil ? « En cas de vacance à la présidence, c'est le gouvernement en place qui ratifie les traités qui, de toutes les manières, nécessitent l'approbation du Conseil des ministres », précise Wissam Laham, constitutionnaliste. Une procédure qui, en définitive, aboutit au Parlement qui doit préparer la législation appropriée, ce qui élargit l'éventail des protagonistes inclus dans cette prise de décision.

Second scénario : un gouvernement démissionnaire en période de vacance présidentielle

Ici, on rentre dans le domaine de l'imprévisible, en « terra incognita »,

pour reprendre les mots de M. Laham. En effet, ce type de conjoncture n'a pas été prévu par le législateur. Mais quelle que soit l'absurdité de ce scénario, c'est un principe fondamental qui doit s'appliquer, à savoir la continuité des services publics. Sur ce point, plusieurs constitutionnalistes s'accordent à dire que même dans le cas de figure d'un gouvernement démissionnaire, ce dernier peut exercer les prérogatives du chef de l'État. « Non seulement il peut, mais il doit le faire », estime Ziyad Baroud, ancien ministre et avocat. « Même si un gouvernement est démissionnaire, son existence ne fait pas de doute », renchérit Rizk Zgheib. Le juriste rappelle que les institutions ont horreur du vide, soulignant que la Loi fondamentale ne parle pas de « vide » au niveau de la présidence, mais de « vacance », qui ne saurait durer, selon l'esprit du législateur. Le cas de figure ubuesque de la paralysie institutionnelle qui avait précédé l'élection de Michel Aoun entre 2014 et 2016 est dans ce cadre « une hérésie », s'accordent à dire les juristes.

La question se pose concernant l'étendue des prérogatives que peut exercer ce gouvernement, même en cas de vacance présidentielle, l'article 64 de la Constitution ayant évoqué une expédition des affaires courantes « dans le sens restreint du terme ». Pour les juristes, pas la peine de s'enliser dans des interprétations qui peuvent parfois dévier pour servir certains intérêts politiques. « Il n'y a pas de sens strict ou de sens large, comme s'étaient évertués à dire certains responsables politiques. La jurisprudence est on ne peut plus claire », dit Wissam Laham.

Le Conseil d'État a défini la notion d'« affaires courantes » en faisant valoir « le caractère d'urgence » pour toutes les questions autres que les dossiers quotidiens. « On parle d'urgence dès lors que la sécurité extérieure du pays est en jeu, lorsque la nation est en danger ou encore lorsqu'il existe dans la Constitution des délais qui

doivent être respectés », précise M. Zgheib. C'est donc le cas pour les deux échéances-clés auxquelles le Liban se trouve actuellement confronté, à savoir l'accord avec le FMI et le tracé des frontières. Deux dossiers dont l'adoption par un gouvernement démissionnaire est amplement justifiée par la crise économique grave et inédite qui prévaut et qui met actuellement en danger le pays. Leur aval ne saurait être retardé sans que cela ne soit considéré comme un « manque à gagner » pour le pays, entraînant donc des pertes colossales.

« Quand bien même démissionnaire, le gouvernement ne peut se comporter comme l'avait fait celui de Hassané Diab, qui avait refusé de s'acquiescer de certaines de ses fonctions sous prétexte qu'il espérait les affaires courantes et qu'il ne pouvait réunir le gouvernement », note M. Baroud.

L'ancien ministre cite à ce titre des précédents, comme avec le gouvernement démissionnaire de Rachid Karamé qui s'est réuni en 1969 pour voter le budget, « un délai prévu par la Constitution et qui doit inéluctablement être respecté ». Si les constitutionnalistes s'accordent sur le fait que le gouvernement démissionnaire peut être productif à condition de respecter le cadre légal prévu et la jurisprudence existante, il n'en reste pas moins que toutes les théories avancées peuvent être à tout moment rompues si la volonté n'y est pas. « Si l'accord (entre protagonistes) existe, tout rentrera dans l'ordre. Ce sont les politiques qui auront le dernier mot en définitive », décrypte M. Baroud. « Nous ne sommes pas dans un pays gouverné par une élite normale. Nous sommes face à des cas extrêmes où l'on met deux ans pour élire un président, en violation de la Loi fondamentale, sept à onze mois pour former un gouvernement, et où les textes constitutionnels sont régulièrement bafoués. Rien n'indique que cela va cesser », conclut Wissam Laham.

GOUVERNEMENT

C'est (re)parti pour un nouveau round de concertations

Aoun a proposé à Mikati trois formules pour résoudre l'imbrroglio.

Si la rapidité avec laquelle le Premier ministre désigné, Nagib Mikati, a soumis, mercredi, sa première mouture gouvernementale a été pour le moins surprenante, la suite du scénario l'est par contre beaucoup moins. On pouvait facilement le deviner : jamais un cabinet n'a pu être formé, du moins depuis le début de ce mandat, sans que la guerre des prérogatives entre les deux pôles de l'exécutif – la présidence de la République et la présidence du Conseil – ne se profile en filigrane. C'est d'ailleurs l'un des reproches majeurs que Michel Aoun a fait hier à Nagib Mikati, avec lequel il a eu un entretien éclairé de moins d'une demi-heure. Juste le temps pour le chef de l'État de rappeler au Premier ministre désigné qu'il ne peut agir de manière unilatérale, la formation du cabinet étant une danse à deux. Le temps aussi pour Baabda de redéfinir le cadre et les critères qui commandent la formation des cabinets pour que le Premier ministre désigné obtienne l'aval du président, et donc la signature du décret de la naissance de la nouvelle équipe. De sources concordantes, il aurait exprimé au chef de l'État son mécontentement suite à la fuite dans la presse des noms qu'il lui avait soumis.

À la suite des consultations parlementaires non contraignantes effectuées lundi et mardi, M. Mikati avait remis au président une combinaison gouvernementale qui lui semblait convenable dans ces circonstances, sauf qu'elle a fortement déplu à M. Aoun. La liste comprendrait 24 noms et conserverait la majorité des ministres du cabinet sortant, dans ce qui ressemble plus à un remaniement ministériel camouflé qu'à une nouvelle équipe. Seulement cinq des 24 ministres actuels devaient être remplacés. Mais ce serait surtout le remplacement de Walid Fayad (grec-orthodoxe, proche du Courant patriotique libre) par Walid Sinno (sunnite), un homme d'affaires et expert en énergie, qui a constitué la goutte de trop, le portefeuille de l'Énergie étant convoité par le camp aouniste, même si ce dernier persiste à dire qu'il ne prendra pas part à ce gouvernement.

Pour le camp du président, c'est de la pure provocation. Mais les proches de M. Mikati s'en défendent. « Comment voulez-vous que M. Mikati puisse continuer à travailler normalement avec un ministre avec lequel il ne s'entendait plus ? » s'interroge un proche du Premier ministre désigné qui justifie le choix de M. Sinno par son expertise dans le secteur.

Fin mai, Nagib Mikati avait accusé M. Fayad de retarder l'examen d'une offre formulée par Siemens et General Electric permettant au Liban de produire de l'électricité 24 heures sur 24. Une manœuvre attribuée au chef du CPL, Gebran Bassil, qui aurait demandé au ministre de retirer le dossier de la table du Conseil des

ministres à la dernière minute.

Aoun propose trois issues

Le chef de l'État a par ailleurs objecté le principe d'une rotation appliquée arbitrairement à certains portefeuilles – comme par exemple le transfert de Georges Bouchikian (Tachnag) du ministère de l'Industrie à l'Économie, un poste qui était occupé par Amine Salam, un sunnite – et non à d'autres. Pour Michel Aoun, rien ne justifie une rotation au niveau d'un ministre donné alors que le ministère des Finances par exemple reste aux mains de la confession chiite, et plus récemment du mouvement Amal. D'où le retour au leitmotiv des « critères unifiés ».

Pour régler ce différend, le président a donc fait un contre-proposition. Selon les milieux de Baabda, M. Aoun a suggéré trois issues. La première consiste en un cabinet élargi de 30 ministres dont 6 ministres d'État sans portefeuille qui représenteraient les différentes confessions et tendances politiques. Le président a contesté le fait que M. Mikati a quasiment repris la même configuration que l'ancien cabinet sans inclure des figures politiques comme l'avait souhaité Baabda à plus d'une reprise. La présence de figures politiques est, de l'avis du président, incontournable car la période est sensible avec des échéances importantes qui nécessitent un gouvernement à caractère mixte (techno-politique). La deuxième option consiste à changer quelques noms au gouvernement démissionnaire, mais en tenant compte des équilibres et non comme l'a proposé M. Mikati dans sa première mouture. Or ne saura toutefois pas si ce léger remaniement devrait ou non inclure des figures politiquement marquées. Troisième possibilité enfin, le renouveau de l'équipe actuelle dans laquelle le camp aouniste (le CPL et le chef de l'État) détient, rappelons-le, six portefeuilles.

Mais par-delà le marchandage autour des noms à proprement parler, c'est, semble-t-il, le rapport de force entre les deux camps qui est aujourd'hui plus que jamais en jeu. Fort d'un soutien international, et confiant qu'il pourra toujours continuer sa mission même avec un gouvernement démissionnaire, Nagib Mikati a plus à gagner qu'à perdre à ce jeu. Ce qui n'est pas le cas pour le président qui risque de voir la fin de son mandat ternie un peu plus s'il devait échouer à s'entendre avec le Premier ministre désigné. C'est en tout cas avec une promesse de collaborer que les deux hommes se sont quittés hier, assurant les sources de part et d'autre dans un souci de distiller un climat positif. Ils devront se revoir lundi ou mardi pour un nouvel entretien, au cours duquel le président cherchera à reprendre les rênes et « soumettre plusieurs noms » au Premier ministre désigné qui doit se rendre en Arabie saoudite pour la fête de l'Adha, célébrée en fin de semaine, précise une source de Baabda.

Je. J.

DÉCRYPTAGE

La rencontre arabe à Beyrouth, un début de normalisation avec Riyad ?

Scarlett HADDAD

C'est à dix heures ce matin, à l'hôtel Habtoor, que doit s'ouvrir la rencontre consultative arabe qui se déroule au Liban sous la houlette du secrétaire général de la Ligue, Ahmad Aboul Gheit. En principe, cette réunion doit regrouper les ministres arabes des Affaires étrangères, mais certains États, dont l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Égypte, l'Irak, Bahreïn et le sultanat d'Oman, ont préféré envoyer leurs représentants permanents au sein de la Ligue. Par contre, les ministres des AE du Koweït, du Qatar, de Jordanie, de Tunisie, d'Algérie, de la Palestine, du Yémen, de la Somalie et du Soudan y participeront en personne.

Selon le ministère libanais des Affaires étrangères, tous les pays arabes seront en tout cas représentés, sauf la Syrie, dont la participation à la Ligue arabe est toujours suspendue. En principe, il s'agit d'une rencontre consultative de préparation du prochain sommet arabe qui doit se tenir en octobre en Algérie. Elle devrait être suivie d'une autre rencontre du même genre pour fixer l'ordre du jour de ce sommet. Il n'y aura pas de thème précis à discuter, chaque participant pouvant aborder la question qui lui paraît la plus pressante ou importante pour son pays. Le Liban pourrait ainsi soulever la question des déplacés syriens sur son territoire, car il n'est tenu par aucune obligation précise.

Pas de changement dans l'approche saoudienne

Mais, au-delà des sujets qui seront discutés, cette rencontre revêt une importance particulière dans son timing et le lieu où elle se tient, à un

moment où les relations du Liban avec certains États du Golfe, royaume saoudien en tête, connaissent des remous. La participation de tous les pays arabes, même au niveau des délégués permanents auprès de la Ligue, peut-elle être considérée comme un pas en avant dans les relations du Liban avec les monarchies du Golfe ? Les avis sont partagés sur la question. D'un côté, les parties politiques libanaises proches des dirigeants saoudiens estiment qu'il n'y a aucun changement dans l'attitude du royaume à l'égard du Liban. Depuis l'éclatement à l'automne dernier de la crise dite du ministre de l'Information de l'époque Georges Cordahi (qui avait critiqué l'ingérence saoudienne dans le conflit yéménite), les relations entre Riyad et Beyrouth se sont nettement détériorées. En dépit de la démission du ministre Cordahi et des efforts déployés par le Liban pour tenter d'amaïourer les dirigeants saoudiens, notamment en intensifiant la lutte contre le trafic de stupéfiants en direction du royaume, les relations sont restées au stade



Le président du Parlement Nabih Berry recevant le chef de la diplomatie qatarie, cheikh Mohammed bin Abdel Rahman al-Thani, hier à Ain el-Tiné. Photo Hassan Ibrahim

minimal. Les dirigeants saoudiens ne cachent pas en effet leur mécontentement face à ce qu'ils appellent « l'influence grandissante du Hez-

bollah au sein de l'État libanais ». Leur ambassadeur au Liban, Walid Boukhari, qui est d'ailleurs resté longtemps absent de Beyrouth, y est

revenu depuis quelques mois, mais a limité ses rencontres avec les pôles du pouvoir à l'aspect protocolaire. Pour ces parties politiques, le fait que le ministre saoudien des AE ne participe pas à la réunion est un signe suffisant pour affirmer que la position du royaume reste la même. C'est vrai que Riyad n'a pas appuyé jusqu'au bout la désignation de l'ambassadeur Nawaf Salam pour la présidence du Conseil, facilitant indirectement celle de Nagib Mikati, mais cela ne signifie pas qu'il a changé sa position à l'égard des dirigeants libanais qu'il considère sous le coupe du Hezzbollah.

Tendance à l'apaisement

Toutefois, d'autres parties libanaises, proches du tandem chiite Amal-Hezbollah, donnent un autre son de cloche. Pour celles-ci, les dirigeants saoudiens auraient pu réclamer l'annulation ou le report de la réunion au Liban, ils sont suffisamment puissants pour que la Ligue pour pouvoir le faire. Or, à tout le moins, ils auraient pu ne pas y participer. Ils

auraient pu encore se contenter de s'y faire représenter par leur ambassadeur à Beyrouth. Le fait qu'ils aient décidé d'envoyer un représentant peut donc être considéré comme une attitude moins négative à l'égard du Liban. De même, la visite de l'ambassadeur saoudien il y a quelques jours à l'uléma Ali Fadallah à Haret Heik (banlieue sud) a été perçue par les milieux politiques comme un pas en direction de la communauté chiite surtout que M. Boukhari a déclaré sur place que le royaume n'a pas de problème avec elle. Or l'uléma Ali Fadallah est considéré comme proche du Hezzbollah, lequel est classé comme organisation terroriste par les Saoudiens. De toute façon, cette visite intervient après celle effectuée par le prince héritier saoudien Mohammad bin Salmane en Jordanie et la publication d'un communiqué conjoint qui évoque le Liban mais sans un ton plus conciliant. Sans vouloir sauter aux conclusions ou faire preuve d'optimisme injustifié, ces parties proches du Hezzbollah considèrent que la tendance dans la région est plutôt à l'apaisement, non à la confrontation, et cela ne peut qu'avoir des répercussions sur le Liban. Certes, la tenue de cette rencontre consultative arabe à Beyrouth ne peut pas être considérée comme un signe de retour à la normale des relations du Liban avec les États du Golfe. Le chemin est encore long pour y arriver, mais il s'agit d'un premier pas dans cette direction. Pour ces mêmes parties, la véritable clé de la normalisation des relations libano-saoudiennes se trouve au Yémen... qui se fait d'ailleurs représenter à la rencontre d'aujourd'hui par le ministre des Affaires étrangères « légitime », c'est-à-dire appartenant au camp appuyé par les Saoudiens et leurs alliés.

Le chef de la Ligue arabe espère des mesures concrètes

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmad Aboul Gheit, a exprimé l'espoir hier, peu après son arrivée à Beyrouth, que la réunion consultative des ministres arabes des Affaires étrangères permettra de « conclure un accord sur les mesures à prendre dans l'avenir », alors que l'organisation tient à Alger un sommet à l'automne. M. Aboul Gheit a espéré que « la réunion suscitera des actions et qu'un accord sera conclu sur les mesures à prendre dans l'avenir », ajoutant que « tous les pays arabes participeront

à la réunion, à l'exception de la Syrie dont l'adhésion est suspendue ». Le chef de la Ligue arabe a également noté qu'il n'y a pas d'ordre du jour ni d'idées précises « fixés en amont de la rencontre ». Chaque ministre proposera une idée partant du point de vue de son pays », a-t-il expliqué. À l'instar du chef de la Ligue arabe, plusieurs ministres arabes des Affaires étrangères sont arrivés dès jeudi à Beyrouth en vue de participer à cette réunion. Leurs déplacements interviennent dans le cadre des

préparatifs du sommet d'Alger. Le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, est arrivé hier en fin d'après-midi à Beyrouth. Plus tôt en matinée, le président du Parlement Nabih Berry s'est entretenu avec le chef de la diplomatie qatarie, cheikh Mohammed bin Abdel Rahman al-Thani, et l'ambassadeur du Qatar au Liban Ibrahim Abdel Aziz el-Sahloua. Selon notre correspondanté Hodou Chedid, les responsables ont discuté de la situation globale au Liban et dans la région et des

relations bilatérales entre Beyrouth et Doha. La veille, le Qatar avait annoncé l'octroi d'une aide de 60 millions de dollars à l'armée, dans le cadre de son soutien au pays dévasté par la pire crise économique de son histoire. Peu de détails sur cette réunion consultative qui se tiendra à l'hôtel Habtoor ont été filtrés jusqu'à. Une conférence de presse conjointe entre le ministre sortant des Affaires étrangères et le secrétaire général de la Ligue arabe aura lieu aujourd'hui à 15h30.

ÉCLAIRAGE

Pourquoi la justice monégasque s'intéresse-t-elle aux affaires de Nagib Mikati ?

La principauté a envoyé une demande d'entraide judiciaire au Liban concernant une procédure ouverte pour blanchiment d'argent contre le Premier ministre désigné et ses proches. Elle s'intéresse notamment au dossier des prêts au logement qui avait défrayé la chronique en 2018 et s'est conclue par un non-lieu au Liban.

Nada MAUCOURANT
ATALLAH, avec
Marie Jo SADEF

Contrairement à ce qu'il a récemment déclaré, le Premier ministre désigné Nagib Mikati reste bel et bien dans le viseur de la justice internationale. Monaco a en effet ouvert une procédure pénale contre lui, son frère Taha et son fils Maher pour « blanchiment, complicité de blanchiment et recel », selon la demande d'entraide judiciaire adressée par le parquet général de Monaco aux autorités libanaises, datant du 19 janvier 2022, que *L'Orient-Le Jour* a consultée dans son intégralité. Les peines prévues par le code pénal monégasque pour ces infractions vont de 5 à 10 ans d'emprisonnement et jusqu'à 90 000 euros d'amende.

À peine des extraits du document ont-ils été diffusés la semaine dernière sur les réseaux sociaux que le bureau de presse du milliardaire tripolitaïn s'est empressé de démentir l'existence de nouvelles poursuites à son encontre. Dans un communiqué du 20 juin, ce dernier a dénoncé une manœuvre aux « objectifs politiques » visant à perturber la procédure de désignation du Premier ministre. Il évoque d'« anciens messages (répondant) à une lettre envoyée par le pouvoir judiciaire libanais durant la période où une enquête sur les prêts commerciaux obtenus par des membres de la famille Mikati avait été menée ». D'après le communiqué, la justice monégasque aurait, depuis, obtenu la réponse requise et le dossier aurait été fermé.

Enquête en question est celle ouverte en 2019 par la procureur près la cour d'appel du Mont-Liban, Ghada Aoun, sur des prêts au logement bénéficiant d'incitations de la banque centrale (BDL) et qui auraient bénéficié de manière indue à certaines personnes, dont des membres de la famille Mikati. Elle avait finalement abouti à un non-lieu prononcé en février 2022 par le premier juge d'instruction de Beyrouth à qui le dossier avait fini par être confié.

Contacté par *L'Orient-Le Jour*, le porte-parole du Premier ministre désigné a laissé à Maher Mikati le soin de répondre. Celui-ci affirme ne pas être « au courant » de procédures en cours. « Les autorités monégasques ne sont entrées en contact avec aucun membre de notre famille », précise-t-il, avant d'en conclure que l'affaire a dû être « close ». Avec la communication du non-lieu prononcé à Beyrouth.

Infraction source ?

Or, si le parquet général de Monaco n'a pas donné suite à nos demandes, le dossier « reste d'actualité » selon *Le Ca-*



Le Premier ministre désigné Nagib Mikati. Anwar ANTO/AFP

nard enchaîné, qui dit tenir l'information des autorités monégasques dans un article publié le 22 juin dernier. Quant au courrier de la justice monégasque, il ne vise pas à répondre à une demande préalable des autorités libanaises mais bien à obtenir de ces dernières « les pièces essentielles utiles pour déterminer une ou plusieurs infractions sous-jacentes dans le cadre d'une enquête du chef de blanchiment d'argent à Monaco », comme le prévoit une convention signée par les deux pays. Le but ? Déterminer si une infraction source aurait été commise au Liban, dont le produit illicite aurait ensuite été transféré vers la principauté où les Mikati possèdent d'importants intérêts. En plus de plusieurs comptes bancaires, aujourd'hui clôturés, la demande d'entraide mentionne en effet trois compagnies monégasques auxquelles Nagib Mikati est lié, dont la SAM MI management. Cette dernière est citée dans les Pandora Papers pour avoir facilité les opérations d'une de ses sociétés offshore basée au Panama, qui a acheté une propriété à Monaco de plus de 10 millions de dollars en 2008.

Si *L'OLJ* n'a pu délimiter le champ précis de la procédure du parquet de Monaco, qui se penche sur toutes « procédures pénales en matières économiques ou financières éventuellement en cours, ou clôturées, concernant Nagib Mikati, son fils et son frère », la demande d'entraide mentionne spéci-

quement la « procédure initialement confiée à Madame Ghada Aoun » sur les prêts au logement.

Abus

Une procédure qui trouve son origine dans des révélations de presse remontant à juillet 2018 lorsque le journaliste Salem Zahran révèle à *L'OLJ* que des responsables politiques et des personnes fortunées auraient abusé entre 2009 et 2018 de prêts au logement octroyés dans le cadre d'un mécanisme de subvention mis en place par la BDL pour doper l'investissement dans différents secteurs, notamment l'immobilier. À partir de 2009, la BDL a ainsi permis aux banques de mobiliser jusqu'à 60 % de leurs réserves obligatoires en livres libanaises, afin d'offrir des prêts au logement à taux réduit à leurs clients. Ces prêts étaient soumis à certains critères, dont le plafonnement des taux d'intérêt (à 6-7 %).

Pour étayer ses accusations, Salem Zahran s'appuie sur un document de la Commission de contrôle des banques (CCB) adressé en juillet 2018 au gouverneur de la BDL, Riad Salamé. Dans ce document, que *L'OLJ* a pu également consulter, la CCB note plusieurs types de fraudes dans l'octroi de ces prêts bonifiés, et notamment l'attribution de crédits à « des entreprises et non pas des individus », alors qu'ils ne peuvent être accordés qu'une seule fois par personne

pour l'achat ou la construction d'une habitation de résidence principale au Liban. Ainsi, le document mentionne « six sociétés immobilières appartenant au groupe Mikati, qui ont reçu neuf prêts immobiliers » en 2010 et 2013, pour une valeur de plus de 22 milliards de livres libanaises et de 14 millions de dollars octroyés par la Bank Audi. Le cas serait loin d'être isolé : dans un rapport publié un mois après le scandale, la BDL avait annoncé avoir recensé plus de 437 cas de fraude dans l'octroi de ses plans de relance.

En réponse, Maher Mikati nie toute infraction aux « règles et lois libanaises en vigueur ». « Certains membres de la famille en voyage avaient donné des procurations à un proche pour signer à leur place, ce qui explique la mention d'un même nom sur plusieurs contrats », explique-t-il. Selon le document, les sanctions prévues par la CCB comprennent l'arrêt des prêts frauduleux, ainsi que des amendes pour les clients et les banques concernés. Contactée, la CCB n'a pas répondu à nos questions sur les suites données au dossier.

Autre point avancé par le fils du Premier ministre : l'amalgame, qu'aurait volontairement entretenu le journaliste, entre le type de prêts dont a bénéficié sa famille et un autre mécanisme de financement employé par la BDL pour subventionner directement les prêts immobiliers. À partir de 2012, la BDL s'est

en effet mise à accorder aux banques des crédits subventionnés en livres à un taux de 1 %, pour que ces dernières les prêtent à leur tour à des taux avantageux, via différentes institutions, notamment l'Établissement public de l'habitat (EPH), destiné aux ménages les plus modestes. Pour Maher Mikati, les membres de sa famille ont contracté des emprunts aux « intérêts non subventionnés » et « aucun fonds public n'a été utilisé » dans la mesure où ces prêts n'ont rien à voir avec ceux prévus par la BDL dans le cadre de ses plans de relance.

Or, la question n'est pas si simple : il s'agit bien d'un mécanisme de subvention, puisque les intérêts de ces prêts au logement étaient plafonnés. Et il s'agit bien d'argent public : « Dans le cadre de ce mécanisme, la BDL a libéré une partie de réserves obligatoires qu'elle aurait pu placer pour générer des bénéfices. Pour les banques, l'opération était aussi profitable, même avec des taux inférieurs à ceux du marché, puisqu'elles ne touchent de toute façon presque pas d'intérêts sur leurs réserves obligatoires », explique un banquier. « Libérer les réserves impose un coût d'opportunité à la BDL, ce qui constitue une subvention publique », abonde l'expert financier Mike Azar.

Prescription

Toujours est-il que les suites judiciaires de cette affaire ne permettent

pas de trancher ces points. En octobre 2019, sur base du document de la CCB, Ghada Aoun décide d'engager des poursuites contre Nagib, Maher et Taha Mikati, ainsi que la Bank Audi, pour enrichissement illicite. L'affaire donne rapidement lieu à l'une de ces controverses médiatiques qui accompagnent régulièrement les enquêtes de la procureur, accusée d'être au service du président de la République Michel Aoun. Cette nouvelle enquête sensible lui attire les foudres du procureur de la République, Ghassan Oueidat, qui la suspend provisoirement de ses fonctions et confie dans la foulée le dossier au premier juge d'instruction de Beyrouth par intérim, Charbel Abou Samra, comme prévu par la procédure.

Deux ans plus tard, celui-ci prononce un non-lieu. Le juge Abou Samra a motivé cette décision, que *L'OLJ* a consultée, par le fait que les actes en cause tombaient sous le coup de la prescription puisque le dernier remboursement versé par Mikati avait eu lieu plus de trois ans avant le début de la procédure – soit le délai prévu par la loi sur l'enrichissement illicite alors en vigueur (la prescription ayant été abolie pour ce type de crime par un amendement de 2020).

Dans sa décision, le juge avance par ailleurs que les prêts ne concernaient pas de fonds publics – sans s'attarder sur la distinction dans les mécanismes de subvention – et qu'il ne s'agit pas de trafic d'influence, puisque M. Mikati n'était alors pas Premier ministre (mais néanmoins député, contrairement à ce qui est indiqué dans le jugement). Une lecture contestée notamment par l'association Legal Agenda qui, dans un long article publié le 25 mai dernier sur son site internet, revient sur l'ensemble du raisonnement adopté.

Ce non-lieu libanais n'ayant pas encore été prononcé au moment de la demande d'entraide monégasque, *L'Orient-Le Jour* n'a pas été en mesure de confirmer si la justice libanaise a répondu au courrier de Monaco avec les documents demandés et les derniers développements. Ces derniers suffiraient-ils à clore l'affaire du côté de la principauté ? « Il n'est pas possible de juger deux fois pour les mêmes faits incriminés et les mêmes délits, mais d'autres infractions sources en relation au dossier pourraient aussi être mises au jour », estime un avocat souhaitant garder l'anonymat. « Le champ de la procédure monégasque est de toute façon beaucoup plus large que la seule question des prêts au logement », rappelle une autre source au fait du dossier.

ENVIRONNEMENT

« Drive Throw », ou comment gagner de l'argent grâce à vos déchets recyclables

Ce concept inédit permet aux automobilistes de déposer carton, plastique ou aluminium, sans sortir de leur voiture. Les déchets sont pesés et payés au kilo. Une initiative qui rencontre du succès en ces temps de crise, au Liban, et qui permet, en même temps, de préserver l'environnement.

Zeina ANTONIOS

Recevoir de l'argent contre ses déchets... À partir du moment où ils sont recyclables. Tel est le cœur de l'initiative lancée en mars dernier, à Beyrouth, par l'association Lebanon Waste Management (LWM). L'opération « Drive Throw » – littéralement, déposez vos déchets pendant que vous conduisez – propose aux automobilistes de remettre leurs déchets recyclables à un kiosque devant ses locaux à Sedd el-Bauchrieh (Metn), tout en restant à bord de leur véhicule. Et ce contre une rémunération qui varie selon la nature des déchets et leur poids. Inspiré du concept du « Drive Thru » de la restauration rapide américaine, le « Drive Throw » connaît de plus en plus de succès en ces temps de crise économique au Liban. « Quand nous avons lancé notre initiative, nous accueillions 20 à 25 voitures par jour. Aujourd'hui, nous recevons quotidiennement 100 à 150 véhicules », se félicite Thérèse Farah, directrice des opérations chez LWM. « Les gens arrivent en voiture dans notre centre de tri et nous tendent leurs sacs. Nous pesons leurs déchets et nous les payons en fonction », poursuit-elle. « Drive Throw » achète toutes sortes de déchets en carton et en plastique, du nylon,



Une automobiliste s'assure de la bonne réception de son sac de déchets recyclables lors de son passage à Drive Throw. Photo: Joao Sousa

du polystyrène, de l'aluminium, des batteries usagées et même des équipements électroniques. Le papier et le carton sont payés 1 500 LL le kilo par exemple, le plastique, 5 000 LL par kilo, tandis que

les canettes et boîtes de conserves sont payées 20 000 LL par kilo. Les automobilistes qui le souhaitent peuvent faire don de l'argent récolté à des ONG humanitaires partenaires du projet. Après réception

des déchets, LWM procède à une première transformation sur place, grâce à des machines dernier cri. « Nous découpons le plastique et le comprimons, puis nous le revendons aux usines de recyclage. Nous

procédons de même pour le papier et les autres matériaux », explique Thérèse Farah.

300 tonnes de déchets par mois

Forte de son succès, l'opération « Drive Throw » réussit, désormais, à récolter environ 300 tonnes de déchets recyclables par mois. Des déchets qui, sans cette initiative, auraient certainement atterri dans une des décharges côtières du pays, ou, pire encore, dans des décharges sauvages. « Nous sommes passés de 10 sacs de produits recyclables par mois à environ 300 tonnes, soit 10 à 20 tonnes par jour. Le Liban produit quotidiennement environ 4 000 tonnes de déchets ménagers, dont 30 % sont des déchets solides recyclables. Même si notre impact est encore limité, c'est déjà quelque chose », se félicite la directrice des opérations. Elle révèle par ailleurs que le groupe prépare l'ouverture prochaine de centres de collecte au Liban-Sud, à Dbayé et à Baabda. « *LAW* ne s'attendait pas à ce que ce projet rencontre autant de succès. L'argent est certes une motivation, mais les citoyens sont de plus en plus sensibilisés à la nécessité de recycler. Ils se rendent compte petit à petit de l'importance du recyclage. Cela se fait lentement mais sûrement », analyse Thérèse Farah. Fondée en 2019 par l'activiste environnemental Pierre Baaklini, LWM

emploie aujourd'hui 25 personnes. Cette association propose un autre service, payant celui-ci, pour couvrir le prix du carburant, de collecte des déchets à domicile. Le groupe ramasse également des déchets recyclables dans les décharges sauvages du pays ou sur le bord des routes. En 2021, LWM avait créé, en partenariat avec l'incubateur Berytech, un projet de production de tuiles et de pavés à partir de matériaux non recyclables. L'association travaille aujourd'hui de pair avec les municipalités de Broummana et de Dhour Choueiri, qui lui donnent leurs déchets recyclables. Elle a également conclu des partenariats avec deux grands supermarchés qui lui permettent de récupérer leurs déchets en carton et en polystyrène. LWM propose en outre des événements « zéro déchets » aux particuliers. « Nous proposons des offres pour récupérer les déchets recyclables résultant des mariages, des concerts ou des anniversaires. Nous mettons à disposition un personnel qui, durant l'événement, se charge de trier à la source et de récupérer tous les matériaux recyclables », explique Thérèse Farah.

Le service du « Drive Throw » est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 17h, et le samedi, de 7h à midi, dans le secteur de Sedd el-Bauchrieh, à Beyrouth. Informations au 81 312 186.

AUDI ↑	BLOM Stock	Pétrole WTI	Sayrafa
NC	Index 1 441,50 +0,70%	107,25 -0,02%	55 000 000 \$ +23,60% ↑ 25 300 LL/\$ +0,40% ↑
BYBLOS	HOLCIM	BLOM	SOLIDERE A
NC	NC	NC	59,35 0%
			SOLIDERE B
			59,95 0%
			Or
			1 804,15 -0,66%

Rendement des bons du Trésor (en %)	
Euro obligations libanaises - 5 ans	284,42
Euro obligations libanaises - 10 ans	122,84
Obligations américaines - 10 ans	3,10
Obligations du Trésor français - 10 ans	1,95
Obligations du Trésor allemand - 10 ans	1,34
Obligations du Trésor britannique - 10 ans	2,31
Obligations du Trésor japonais - 10 ans	0,24

Devise	Taux croisé	LBP	USD \$	GBP £	CHF	YEN ¥	EUR €
LBP	Libre libanaise	-	1 507,5	1 808,71	1 566,45	11,17	1 565,22
\$	Dollar US	0,00066	-	1,2	1,04	0,01	1,04
£	Sterling	0,00055	0,83	-	0,87	0,01	0,86
CHF	Franc suisse	0,00064	0,96	1,15	-	0,01	1
¥	Yen	0,08953	134,97	162,02	140,31	-	140,13
€	Euro	0,00064	0,96	1,16	1	0,01	-

Les chiffres présentés sont ceux de la dernière clôture de la Bourse.

ÉLECTRICITÉ

Générateurs privés : les exploitants veulent faire payer les retardataires au taux du marché

Certains exploitants refusent toujours d'installer des compteurs, tandis que d'autres obligent leurs abonnés à les régler en dollars frais, deux pratiques qui enfreignent les lois en vigueur.

Philippe HAGE BOUTROS et Fouad GEMAYEL

Les exploitants de générateurs privés, qui pallient encore et toujours au prix fort les carences de l'électricité publique, font pression pour modifier les modalités de règlement de leurs factures, normalement calculées en livre et en fonction de la consommation réelle de chaque abonné, relevé sur un compteur individuel.

Tel est en tout cas le sens d'un communiqué publié hier en cours de matinée par le Rassemblement des propriétaires de générateurs privés. L'organisme, qui regroupe ces exploitants qui se sont imposés dans le paysage libanais depuis la fin de la guerre civile en 1990, a ainsi annoncé que les factures de juin qui n'ont pas été réglées après le 5 juillet seront recalculées de sorte à tenir compte du taux de change du jour sur le marché parallèle.

Les auteurs du communiqué affirment avoir pris leur décision après une réunion avec le ministère de l'Énergie et de l'Eau, chargé depuis 2011 de publier à la fin de chaque mois les tarifs du kilowattheure (kWh) qu'ils doivent facturer en se basant sur plusieurs critères, dont les cours du carburant et le taux de change dollar/livre. Dans la foulée de l'annonce des propriétaires de générateurs, le bureau de presse du ministre sortant de l'Énergie Walid Payad a dément-



Le ministère de l'Énergie et de l'Eau a démenti avoir conclu tout accord avec les propriétaires de générateurs privés. Photo João Sousa

ti « tout accord conclu en ce sens », ajoutant qu'il ne disposait de toute façon pas des prérogatives nécessaires pour autoriser une telle mesure, son rôle se limitant seulement à calculer et à publier les tarifs applicables.

Contacté, un propriétaire de générateur a confirmé que le ministère n'avait pas donné son accord mais que le rassemblement ne comptait pas renoncer à cette prise de position. Un autre a assuré que l'exigence du rassemblement des générateurs était raisonnable et « limitait les difficultés qu'ils ont à s'approvisionner en mazout et à assurer suffisamment de liquidités pour le régler ». Un argument que le ministre sortant semble presque avoir validé lorsqu'il a « encouragé » dans son communiqué « les citoyens à payer leurs factures en livres libanaises les premiers jours du mois » pour permettre aux propriétaires de générateurs de s'approvisionner en carburant. Walid Payad a de même exhorté le ministère de l'Économie et du Commerce à intensifier ses efforts

pour s'assurer du respect de la tarification officielle et de la protection du consommateur.

Le kWh à 13 556 livres

Autrefois subventionné comme l'essence et le gaz, le mazout est aujourd'hui vendu en dollars. Toutefois, les factures de générateurs doivent, elles, être réglées en livres et respecter les tarifs fixés chaque mois par le ministère de l'Énergie, qui se base sur les cours du carburant et le taux de change dollar/livre. La dernière mise à jour remonte à jeudi soir, avec un kWh fixé à 13 556 livres (+7,86 % en un mois) avant les majorations et frais annexes prévus pour couvrir les frais d'abonnement et les surcoûts attribués aux installations implantées dans les zones peu densément peuplées ou escarpées.

Ces nouveaux tarifs tiennent compte de l'évolution des cours du mazout (évalué à 695 643 livres en moyenne les 20 litres sur tout le mois) et des fluctuations du taux de change

de la monnaie nationale par rapport au dollar sur le marché parallèle, le mazout étant acheté en dollars par les propriétaires de générateurs. Selon le ministère, la moyenne de cette parité pour le mois de juin est équivalente à 28 621 livres pour un dollar, contre 29 600 en mai. À noter que ces tarifs tiennent également compte des coûts additionnels engagés par les exploitants de générateur (changement d'huile, de filtres et autres pièces) ainsi que le coût d'amortissement du générateur lui-même et d'une marge de 10 % de profit.

Cependant, ce qui semble poser problème pour ces exploitants, dont le nombre est estimé à près de 4 000 selon une étude de la Banque mondiale publiée en 2020, c'est le fait que les tarifs du ministère sont calculés en fonction d'un taux de change dollar/livre moyen pour la période du mois précédent. Or le livre facturé de manière très chaotique sur un marché des changes opaque, pouvant tantôt se stabiliser autour d'un certain seuil,

ou afficher d'importantes variations comme cela a été le cas dans le sillage des législations du 15 mai dernier. Les prix des carburants sont modifiés aussi plusieurs fois par mois, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse en fonction des cours qui sont également reperçus par le ministère. Chaque propriétaire de générateur s'approvisionne à son rythme, ce qui pourrait expliquer que certains d'entre eux soient impactés par ces fluctuations.

Les deux propriétaires de générateurs contactés nous ont expliqué toutefois pourquoi l'option de la mise en place d'une tarification bimensuelle ne leur convient plus aujourd'hui. En plus, ils n'ont pas clairement indiqué s'ils consentiraient à appliquer un taux de change inférieur à la moyenne calculée par le ministère si ce cas de figure avait lieu.

La transition photovoltaïque

Pour une large partie de l'opinion, ces exploitants ne sont pas à plaindre cependant dans la mesure où, profi-

tant du délabrement du secteur de l'électricité publique et ayant longtemps bénéficié d'une couverture politique et parfois de la complicité active des municipalités, ils étaient les seuls à décider de leurs tarifs et modalités d'exploitation. Il a fallu attendre 2018 pour que l'obligation de facturer les abonnés en fonction de leur consommation réelle soit généralisée, les propriétaires préférant imposer des forfaits mensuels. De nombreux exploitants ont aussi profité de leur position dominante pour pousser certains foyers à renoncer à installer des compteurs, tandis que d'autres cherchent aujourd'hui à obliger leurs abonnés à les régler en dollars frais, selon plusieurs témoignages de résidents de la capitale ou encore de Tripoli (Liban-Nord).

« Il ne s'agit que de cas isolés », se défend l'un des deux propriétaires contactés. L'Etat ne parvenant à assurer qu'une poignée d'heures de courant par jour, le rapport de force entre les exploitants et leurs abonnés semble toutefois en voie de changement, au fur et à mesure que la population se résout à réduire sa consommation et à installer des panneaux photovoltaïques. Selon le PDG du Centre libanais pour la conservation d'énergie (LCEC), Pierre Khoury pas moins de 250 mégawatts (MW) supplémentaires de panneaux pourraient être installés d'ici à fin 2022 sur les toits des résidences et des usines et s'ajouter aux 200 déjà installés, selon des projections faites à partir de données issues des sociétés spécialisées dans ce type d'installation, ainsi que du ministère de l'Énergie.

« Nous nous attendons à des niveaux similaires en 2023 et 2024, ce qui va mécaniquement augmenter l'autonomie énergétique des particuliers et des entreprises, même si ce type d'énergie renouvelable a un rendement largement tributaire de l'ensoleillement », a expliqué Pierre Khoury.

Face au manque à gagner, il n'est pas exclu cependant que certains propriétaires de générateurs réclament de nouvelles baisses de prix ou menacent, comme cela est déjà arrivé par le passé, de cesser de produire du courant.

RESTAURATION

Le groupe Monty ouvre Goodman à Gefinor

Nada ALAMEDDINE

C'est un quartier qu'on oublie souvent, bien qu'il fasse partie des incontournables de la capitale libanaise. À Hamra, prendre un café ou grignoter une salade dans les parages du centre Gefinor fait partie des petits plaisirs de la vie beyrouthine, surtout lorsque le Souk al-Baladi propose, sur la large esplanade de ce centre d'affaires, les produits du terroir libanais. S'il y a longtemps que le restaurant Gruen, dont le nom rendait hommage à l'architecte autrichien Victor Gruen, concepteur de ces magnifiques bâtiments inaugurés au début des années 1970, sa fermeture a donné au quartier des allures de Belle au bois dormant.

Mais plus pour longtemps, grâce à l'ouverture de Goodman, le premier restaurant du groupe Monty que dirige Mountasser (alias Monty) el-Hachem. Le décor a peu changé : les équipes chargées de sa réfection ont conservé une partie du mobilier – tables de marbre blanc, sièges Knoll, suspensions chromées – qui faisait le chic de l'ancien Gruen, se contentant de lambriser les murs d'un bois couleur palissandre.

Cette ambiance « club » donne le ton : Goodman mise sur une clientèle de moyen à haut de gamme et attirée par une carte internationale pour remplir une salle d'une centaine de places assises, ainsi que sa terrasse pouvant accueillir une quarantaine de convives.

« Les Goodman (les Messieurs) sont ceux qui avancent dans la vie sans déroger à leurs principes, ceux qui se battent pour ce qui est juste et ce en quoi ils croient. Comme homme d'affaires, c'est la démarche que j'applique à chaque projet que porte dans mon groupe. Dans le cas de ce restaurant, son ouverture représente un risque que j'assume, même si certains me l'avaient déconseillé au préalable. Mais la zone de Hamra/



La terrasse du restaurant Goodman peut accueillir une quarantaine de convives. Photo DR

Clemenceau me tient à cœur. C'est une façon pour moi aussi de prouver que je crois en l'avenir du Liban », explique Monty Hachem, qui préfère traire l'investissement.

Resusciter Hamra

Le PDG et fondateur du groupe est un habitué de ce quartier. Son siège social, où plusieurs centaines d'employés travaillent, est installé dans les tours du Gefinor. Si Mountasser el-Hachem n'a aucune expérience dans la restauration, ce self-made-man sait comment faire tourner un business. C'est en effet lui qui a fondé Monty Mobile, une société qui développe des outils de communication, de service ou de contenu à destination des opérateurs télécoms.

Depuis son lancement en 1998, son succès a été phénoménal : Monty Mobile compte plus de 500 opérateurs et fournisseurs de services

télécoms parmi ses clients et dispose de onze bureaux de représentation dans le monde. Certains sont implantés en Europe (Royaume-Uni, Croatie, Allemagne, Belgique), d'autres à Dubai, en Inde et même en Indonésie.

Depuis, Monty Hachem s'est attaché à diversifier ses activités : dans le secteur financier d'abord, en créant la plateforme bancaire en ligne My-Monty ou encore le portail de solutions de paiement MontyPay. Dans le secteur des transports ensuite, avec Monty Jets, un spécialiste de la location de jets privés.

Parmi les dernières adhésions figure Monty Development, qui gère le restaurant Goodman. Et ce n'est pas son seul projet en cours : il doit encore y ouvrir très vite le Monty Café, ainsi qu'une cafétéria, destinée aux employés du quartier désireux de manger sans se ruiner. En premier lieu, ceux de son groupe. « Hamra/

Clemenceau reste une artère commerciale et un quartier d'affaires important grâce au large secteur médical et hospitalier qui y a trouvé ses repères », ajoute-t-il. Un atout commercial qui vient renforcer le but réel que s'est fixé l'homme d'affaires : « Faire revivre ce quartier envoyé et contre tout ». De ce point de vue, il pourrait bien avoir été un précurseur : plusieurs autres projets s'annoncent pour ce quartier trop longtemps assoupi.

hodema
consulting services

Cet article, réalisé dans le cadre d'un partenariat avec Hodema Consulting Services, n'a aucune vocation promotionnelle. Ce rendez-vous hebdomadaire sera consacré au secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui continue, malgré tout, à se battre.

Brèves Liban

IMPORTATION DE GAZ VIA LA SYRIE

« Des progrès » en cours, rapporte le ministre de l'Énergie

L'ambassadrice des États-Unis Dorothy Shea a fait état hier au ministre sortant de l'Énergie et de l'Eau Walid Payad de « progrès » sur les garanties nécessaires pour éviter des sanctions américaines qui pourraient viser l'accord sur l'importation de gaz égyptien via la Syrie, destinée à venir en aide au Liban qui subit un sévère rationnement en courant. Selon le bureau de presse du ministre, Mme Shea lui a communiqué le « soutien de l'administration américaine au Liban », signalant des « progrès au niveau des garanties nécessaires pour éviter les répercussions négatives de la loi César » sanctionnant tout pays, toute entité ou tout individu collaborant avec le régime du président syrien Bachar el-Assad. L'ambassadrice a noté que « des efforts sont déployés pour permettre au Liban d'exécuter les accords portant sur l'importation de gaz au vu de ses répercussions positives dans toute la région ». Beyrouth a signé le 21 juin un contrat avec Damas et Le Caire en vue d'importer du gaz égyptien via la Syrie, ce qui permettra au Liban d'augmenter son approvisionnement en courant de quatre heures par jour, alors qu'il subit depuis plusieurs années des pénuries de courant qui se sont aggravées. Il y a une semaine, le porte-parole du département d'État américain Ned Price avait affirmé que son pays était « impatient de travailler avec la Banque mondiale pour réviser les détails » de cet accord. Second volet de cette initiative : l'acheminement vers le Liban de courant électrique en provenance de Jordanie via la Syrie et pour lequel les contrats avec ces pays ont été signés le 26 janvier 2022. Mais jusque-là, le financement

de ces projets n'a toujours pas été validé par la Banque mondiale, le ministre Payad évoquant des raisons « politiques ».

CARBURANTS
Les prix baissent pour le second jour consécutif

Les prix des carburants ont poursuivi leur baisse hier au Liban pour le second jour consécutif, après une appréciation de la monnaie nationale sur le marché parallèle et la baisse du prix du pétrole sur le marché mondial. Selon les nouveaux tarifs publiés par le ministère de l'Énergie et de l'Eau, les 20 litres d'essence à 95 et 98 octane ont enregistré une baisse de 4 000 livres, et coûtent désormais 672 000 et 683 000 livres respectivement. Les 20 litres de diesel sont tarifés à 714 000 livres, après une baisse de 33 000 livres, tandis que la bonbonne de gaz domestique en coûte dorénavant 340 000, son prix ayant reculé de 7 000 livres. Le mazout utilisé pour les générateurs, devenus indispensables pour produire du courant dans un pays où l'électricité publique est rationnée de nombreuses heures par jour, est tarifié à 1 219 dollars la tonne. Commentant ces nouveaux tarifs, le porte-parole du syndicat des propriétaires de station-service Georges Brax a indiqué hier que le prix de l'essence a diminué suite à la baisse du prix d'environ 7 dollars du kilolitre d'essence importé et en raison de la stabilité du taux de change dollar/livre inscrit sur la plateforme Sayrafa, qui demeure fixé à 25 200 livres. Le prix de la tonne de diesel importé a également baissé d'environ 36 dollars, a-t-il ajouté. Le syndicaliste a enfin noté que la baisse des prix du diesel et du gaz est aussi due à la diminution du taux sur le marché parallèle qui oscillait hier autour de 28 500 livres.

LIVRE / SIGNATURE

À travers le récit de sa mère « Leila », Lamia Moubayed prône un État libanais de droit

La directrice de l'Institut des finances Basil Fuleihan vient de rédiger son premier opus littéraire aux éditions Dar al-Jadid. Un livre tendre et courageux, pétri d'amour et de refus du désespoir.

Edgar DAVIDIAN

Directrice de l'Institut des finances Basil Fuleihan, chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur française, Lamia Moubayed Bissat est connue pour ses séminaires, ateliers de travail, rapports, notes et interventions éducatives qui s'adressent aussi bien aux étudiants qu'aux professionnels. Qu'est-ce qu'un État et comment fonctionne-t-il ? Comment définir et appliquer la véritable notion de citoyenneté ? Telles sont en gros les deux questions pivots qui inspirent le combat de cette Libanaise.

Aujourd'hui, en voulant rendre hommage à Leila el-Hage, sa mère octogénaire, Lamia Moubayed Bissat trempe sa plume non dans les finances et de l'administration, mais dans celle de la littérature.

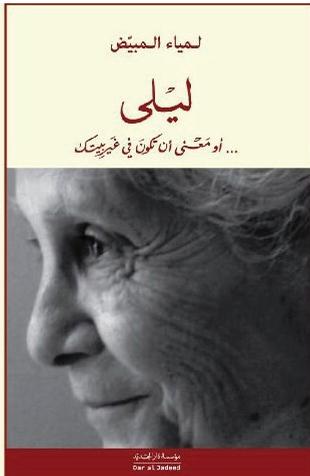
Tout en jetant un regard ému et analytique sur le temps qui s'est écoulé, elle livre dans *Leila* (éditions Dar al-Jadid - 209 pages) un message d'amour à l'auteure de ses jours. Une œuvre qui se situe entre la biographie, la narration romanesque et le récit historique... avec des détails marquants, notamment pour les années 1950-1954, période durant laquelle le député Abdallah el-Hage, l'oncle de Leila, a tenté l'ébauche d'un État sans confessionnalisme avec un peuple qui paye ses taxes, ne vole pas l'électricité et ne détourne pas les canalisations d'eau... Au fil des pages se profilent ainsi l'itinéraire et la trajectoire d'une vie. Une vie mouvementée où les lieux et les épreuves ont laissé leurs empreintes indélébiles dans l'esprit, et où la guerre a laissé des séquelles irréversibles sur une terre pourtant bénie des dieux.

En avance sur son temps

Née du côté de Ghobeiri-Haret Hreik, région qu'on appelle communément aujourd'hui Dahiyé (banlieue sud de Beyrouth), Leila habite à présent dans le secteur Caracas à Ras Beyrouth. Cette mère de trois enfants (un garçon et deux filles),



Même à travers un itinéraire familial, en contant l'histoire de sa mère, Lamia Moubayed Bissat se préoccupe de politique et d'équité sociale. Photos DR



elle se laisse aller à l'émotion, prête à défier frontalement sa communauté, à toujours agir avec droiture et exigence, notamment concernant l'éducation positive de sa progéniture qui a d'ailleurs eu de brillantes carrières. *Leila* est de toute évidence un personnage attachant et remarquable. Et bien sûr en avance sur son temps... Non seulement mère courage car elle affronte les tabous et les interdits, mais aussi mère tendresse et amour. Mère acharnement, aussi, à tordre le cou à ce qui dérange la logique et dépare l'avenir. On a le droit d'avoir une opinion en dehors d'une caste qui se veut monochrome sans être déloyale à une patrie et une nation, a-t-elle l'air de dire.

Les chapitres aux titres malicieux et piquant la curiosité se succèdent et l'anecdote surgit en toute finesse et douceur. Entre le « Tati Sert » (ces cigarettes d'autrefois goûteuses, au

tabac corsé et à l'odeur tenace !) et la lampe de Diogène en plein jour pour trouver la vérité, le fil conducteur n'est pas forcément le cynisme ou la provocation. Mais plutôt la quête d'une gouvernance juste, probe, honnête et bien qualifiée.

« La révolution est mon testament »

Les pages filent à vive allure sous le choc des images et des métamorphoses sociales. Le lecteur est vite happé par le sifflement des balles, les horreurs des bombardements, la fuite devant les destructions, les quartiers qui changent de visage (tout comme les leaders et les (ir)responsables gouvernants pourtant inamovibles !), les inqualifiables et maffieuses liquidations miliciennes, la culture qui dégringole et change de main, les communautés qui se replient sur elles-mêmes, l'arrogance qui série

en loi et dictature... Tout cela est débalté et contesté sans management ni ambages dans ce livre au ton à la fois franc et passionnel qui fait le procès à une société, à un État et à un système politique, avec une surprenante lucidité, à travers les paroles d'une femme au poing levé.

Si la conclusion de l'ouvrage a pour titre « La révolution est mon testament », ce n'est pas une invitation à une sédition bananière, une rébellion de pacotille, une dissidence folklorique, mais à une refonte des structures et des fondements d'un pays pour une meilleure humanité au sein d'un État protecteur et non saccageur.

Lamia Moubayed Bissat a certainement le goût de la littérature. Son emploi de la langue arabe est subtil, fluide et ne manque ni de coquetterie, ni de vivacité, ni d'élégance. Même si parfois on se perd entre la voix de la

narratrice (Leila) et celle de l'auteure, dont les inflexions et les nuances souvent fusionnent...

Ses descriptions des personnages qui habitent ces pages sont pittoresques et hautes en couleur. Son évocation des lieux d'autrefois, un Dahiyé heureuse et seule avec l'eau, comme les jardins traversés de colombes blanches de Georges Schéhadé, est toute en teintes poétiques et à quelque chose de proustien dans son entêtant désir de retour aux lieux de l'enfance. C'est clair, si la nostalgie n'est plus ce qu'elle était, Dahiyé non plus n'est plus ce qu'elle était.

Dans ce tableau familial joliment brossé, guère laissé à l'ombre, avec une impressionnante brochette de femmes, on croise aussi Balkis, figure tutélaire et grand-mère de Lamia.

La tristesse, le chagrin, la nostalgie, les larmes, la désolation sont des constantes dans cette plume qui

ne s'attarde pourtant pas devant les malheurs, l'infortune ou l'adversité. Car par-delà tout marasme ou chamboulement, il y a toujours chez Leila el-Hage et Lamia Moubayed, dont les voix souvent s'unissent, la volonté d'aller de l'avant. Avec ce don et cette capacité d'aimer : avancer pour que cette terre fleurisse et que ce pays revive.

Au final, le lecteur constatera que même à travers un itinéraire familial, en contant l'histoire de sa mère, Lamia Moubayed Bissat se préoccupe de politique et d'équité sociale, ainsi que de la préservation des lieux où l'on grandit et qui forment le tissu de nos souvenirs les plus sacrés. Et c'est tout naturellement à Haret Kreik, dans les jardins de la villa Mohsen Slim, que Lamia Moubayed Bissat signera, ce dimanche 3 juillet 2022, son livre *Leila* (éditions Dar al-Jadid - 209 pages) à 17h.

JEUNE TALENT

Bienvenue dans l'arrière-cuisine photographique de Laetitia el-Hakim

Cette artiste pluridisciplinaire promène sa caméra et son regard d'ethnologue dans les coins et les recoins de l'univers féminin pour concocter son grand œuvre intitulé « *Domestica (f)/ Mythos/ Maga/ Femina* ». Un ambitieux projet photographique en trois actes pour le développement duquel elle a obtenu la bourse « Focus Liban » du festival « Les femmes s'exposent ». Découverte.

Zéna ZALZAL

Elle fait partie de ces artistes libanais émergents dont le talent est repéré à l'étranger. Architecte (diplômée de l'USEK en 2017), photographe (NDU) et chorégraphe-danseuse au sein de la troupe de danse contemporaine al-Sarab Dance Company, Laetitia el-Hakim a plusieurs cordes à son arc, dont elle se sert dans sa pratique de plasticité axée autour d'une photographie infusée de multidisciplinarité et de narration.

À 29 ans, la jeune femme a déjà à son actif des travaux qui explorent, avec une perspective anthropologique, les dynamiques sociologiques qui affectent la façon dont le Liban et sa culture sont façonnés ». Le dernier en date intitulé *Domestica (f)/ Mythos/ Maga/ Femina*, issu de ses incessants questionnements sur l'univers féminin, ses mythes, ses rituels, ses épreuves et ses iniquités, pioche allègrement dans l'histoire, la mémoire, l'occulte et les traditions pour construire une œuvre photographique et performative où le visuel et le narratif s'entremêlent pour induire chez le spectateur une réflexion nouvelle sur la condition féminine.

Ce projet en trois volets (« trois actes », aime-t-elle spécifier) lui a valu en 2021 une résidence en France à Diaphane pôle photographique x Frac-Picardie, dans le cadre du programme Nafas lancé par l'Institut français. Un séjour au cours duquel elle a entamé le chapitre *Mythos* (Mythes) par un livre d'artiste. Lequel sera présenté avec les photos et performances du chapitre suivant *Maga* (Sorcière, en latin) à la galerie ArtLab à Beyrouth en octobre 2022 dans le cadre du programme « Catalp-Visual Arts » du British Council qui apporte son support aux talents prometteurs de la scène artistique libanaise. Et, jamais deux sans trois, la voici lauréate (parmi la quinzaine de candidates) de la bourse spéciale que le festival de photo « Les femmes s'exposent » a consacré cette année aux photographes libanaises. Une subvention monétaire qui aidera à développer le troisième chapitre *Femina*



« Table Set 01 - Femina », photo tirée du projet « *Domestica (f)* » signé Laetitia el-Hakim.

de ce grand œuvre photographique et à le présenter en juin 2023 dans le cadre de ce festival exclusivement dédié aux femmes photographes qui se tient chaque été à Houlgate en Normandie.

Ce fameux cahier de recettes...

Née en 1993 à Byblos, Laetitia el-Hakim a grandi dans une maison pleine de livres et de photos, au sein d'une cellule familiale toujours favorable à ses projets de vie et ses ambitions. Et dans un milieu ouvert où les rôles traditionnels de la femme aux fourneaux et de l'homme ne mettant jamais les pieds en cuisine n'étaient pas de mise.

« Ma mère est documentaliste. Elle

à toujours eu un instinct d'archivage qui lui faisait tout prendre en photo et tout noter, comme les recettes de cuisine qu'elle empruntait ici et là », raconte, dans un sourire, la jeune femme. « Ces recettes qu'elle inscrivait dans un carnet, elle en suivait les directives à la lettre quand elle cuisinait... occasionnellement. Car, même si elle a toujours été une maman formidable, la préparation des repas n'était pas son activité favorite. Et c'est son indifférence pour la cuisine qui a poussé mon père à s'en charger lui-même, de manière régulière, avec bonheur et sans l'aide d'aucun cahier de recettes », poursuit-elle.

Alors, quand sortit de son cocon elle découvre que les filles de sa génération

névoilent pas toutes forcément dans un environnement aussi tolérant et respectueux de l'égalité des droits, Laetitia el-Hakim en éprouve un choc qui lui fait prendre conscience que ce qu'elle vivait comme une situation normale était en fait une sorte d'inversion des rôles prédominants dans notre société patriarcale. « À partir de là, je suis devenue féministe », confie la photographe, bientôt trentenaire, qui précise aussitôt : « Mais mon féminisme n'est pas agressif et dirigé contre les hommes. Il s'exprime surtout dans mon travail artistique à travers des œuvres qui visent à sensibiliser le plus misogyne d'entre eux à l'injustice de la condition féminine. » Voilà, le topo est posé.



Laetitia el-Hakim capturée par la caméra de son complice et acolyte Tarak Haddad. Photos DR

Il n'était donc pas étonnant que ce soit elle qui décroche la bourse du festival « Les femmes s'exposent ». D'autant que pour sa cinquième édition, ce festival dédié à la valorisation des travaux des femmes photographes a choisi de mettre à l'honneur « le pays du Cèdre et sa résilience » à travers un Focus Liban comprenant des expositions consacrées à des photographes libanaises ainsi que cette subvention de projet offerte à l'une d'entre elles. Sélectionnée parmi la quinzaine de travaux présentés par ses condisciples et compatriotes, le *Domestica (f)/ Mythos/ Maga/ Femina* de Laetitia el-Hakim bénéficiera d'un soutien financier et d'une exposition programmée dans l'édition 2023 du festival de photo normand.

... Un jour de confinement

L'idée de ce projet - qui a séduit le jury par « la poésie qui se dégage de cette œuvre qui interroge les rôles féminins dans une société extrêmement codée » - est née un jour en plein confinement dans la cuisine familiale. « J'observais ma mère qui préparait un plat en suivant comme toujours les instructions de son cahier de recettes. Et je me faisais la remarque

que mon père ne s'embarrasse jamais de ces contraintes en cuisinant. Et là, j'ai eu le déclic. Pourquoi les femmes sont-elles (ou se sentent-elles) toujours obligées de suivre les consignes, alors que les hommes agissent, eux, librement ? me suis-je demandé. Et c'est à partir de ce rapport inversé de mes parents à la cuisine, devenu une sorte de métaphore de la façon dont les règles et les règlements nous sont imposés, en tant que femmes dans le monde arabe, que j'ai décidé de construire cette œuvre sur la féminité qui me trotteait en tête depuis longtemps », révèle la jeune artiste.

De la domestication des femmes

De là est donc née l'idée de ce travail qui dresse une comparaison entre le travail domestique et la domestication... des femmes. « Car la domestication (du latin *Domus* qui signifie maison) est l'action que l'homme exerce sur les animaux ou les plantes. En se les appropriant ou en les utilisant pour son plaisir ou la satisfaction de ses besoins, il les transforme », explique Laetitia el-Hakim. Poursuivant : « Au Liban, les femmes sont toujours considérées comme des citoyens de seconde zone. Elles se battent encore pour l'obtention de certains de leurs droits les plus élémentaires : droit de garde des enfants, droit de donner la nationalité libanaise à leur progéniture, droit à l'avortement, droit de poursuivre leurs études parfois aussi... Les lois les protègent et garantissent leur intégrité morale et physique sont souvent négligées ou ignorées au profit du statu quo actuel », dénonce-t-elle un ton enflammé.

Avant de reprendre : « Il y a beaucoup de façons de prendre des photos et d'approcher la photo. Ma démarche vise essentiellement à poser des questions sur la domestication du corps de la femme, du savoir féminin et de son être tout entier. » Un questionnement ethnologique donc saupoudré de pas mal de fiction, d'un zeste de pensée magique et d'un soupçon de fantaisie... Autant d'ingrédients qui composent, semble-t-il, la recette de l'univers poétique et pensé tout à la fois de Laetitia el-Hakim. Un talent à suivre, assurément.

Un Focus Liban au sein du festival de photo de Houlgate

Outre la subvention spéciale que Laetitia el-Hakim a décrochée, le festival de photo de Houlgate « Les femmes s'exposent », qui en est à sa cinquième édition, a choisi de mettre à l'honneur cette

année le Liban et sa résilience à travers 4 expositions consacrées à 4 photographes libanaises, respectivement : Ieva Saudargaitė Douaithy invitée également en résidence, Manu Fernini, Rima

Maroun et Laura Menassa, ainsi qu'une soirée de projection présentant les travaux d'une sélection de femmes photographes libanaises dont Aline Manoukian, Myriam Bouros, Michèle Aoun ou encore Lara Chahine...

GUERRE EN UKRAÏNE

21 morts dans des frappes de bombardiers près d'Odessa

Le porte-parole Dmitri Peskov, interrogé sur le sujet, a assuré que « les forces armées de Russie n'opèrent pas sur des cibles civiles » dans le pays.

Au moins 21 personnes ont été tuées hier lors de frappes de bombardiers stratégiques en pleine nuit sur des immeubles de la région d'Odessa, dans le sud de l'Ukraine, un nouvel acte de « terreur » russe selon le président Volodymyr Zelensky. Selon le commandement ukrainien du front sud, ce sont des appareils de type Tupolev Tu-22, des bombardiers stratégiques datant de la guerre froide et conçus pour emporter des charges nucléaires, qui ont lâché depuis la mer Noire des missiles Kh-22 contre un immeuble d'habitation et des bâtiments touristiques.

Selon un dernier bilan publié sur Telegram par les services de secours avec des photos d'un immeuble en grande partie détruit, la frappe sur l'immeuble d'habitation a fait 16 morts et 38 blessés dont 6 enfants, celle contre le centre touristique a fait 5 morts dont un enfant, et un blessé. Un précédent bilan faisait état de 19 morts. L'immeuble de neuf étages où la frappe a fait le plus de victimes se trouve dans la région de Bilgorod-Dniester, à environ 80 km au sud d'Odessa, selon le porte-parole de l'administration régionale, Serguï Bratchouk.

« Une terreur russe »

« C'est une frappe ciblée et délibérée de la Russie, soyons francs une terreur russe contre nos villes et nos villages, contre notre population, adultes et enfants », a dénoncé le président Volodymyr Zelensky, recevant à Kiev le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store. « J'appelle nos partenaires à fournir à l'Ukraine des systèmes de défense antimissiles aussi tôt que possible. Aidez-nous à sauver des vies », a-t-il écrit sur Twitter le ministre des Affaires étrangères Dmytro Kouleba, qualifiant la Russie d'« État terroriste ». Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, interrogé sur le sujet, a assuré que les forces armées russes n'opèrent pas sur des cibles civiles en Ukraine.



Un bâtiment en ruine, hier, après une frappe sur la ville ukrainienne de Sergiyivka, près d'Odessa. Oleksandr Gryniov/APF

dans ces frappes selon les militaires ukrainiens sont des missiles de croisière antinavires soviétiques datant de la guerre froide, conçus pour frapper un groupe aérien. Ce sont, selon l'armée ukrainienne, des missiles du même type qui avaient frappé un centre commercial en pleine journée lundi à Kremenchouk, dans le centre de l'Ukraine à 200 km du front, y faisant au moins 19 morts selon les derniers bilans.

Hier également, le gouverneur de la région de Mykolaïv Vitaliy Kim, a fait état du tir de 12 missiles par les forces russes contre cette zone du sud de l'Ukraine. Il n'a pas communiqué de bilan. Ces nouvelles frappes meurtrières surviennent au lendemain de la clôture d'un sommet de l'OTAN à Madrid lors duquel les membres de l'Alliance, États-Unis en tête, ont assuré l'Ukraine de leur soutien indéfectible face à la Russie, et ont annoncé de nouvelles aides militaires.

Dix milliards de couronnes

La Norvège a annoncé à son tour hier une aide de 10 milliards de couronnes (près d'un milliard d'euros) à l'Ukraine, notamment pour des armes. Jeudi, les Ukrainiens ont infligé un camouflet aux forces russes en mer Noire, en les contraignant sous le feu de leur artillerie à lâcher un pétrole aux Serpents, un flot rocheux ukrainien au sud-ouest d'Odessa et face à l'embouchure du Danube, essentiel pour contrôler le trafic maritime notamment nécessaire pour exporter les millions de tonnes de

céréales qui dorment dans les silos ukrainiens. « L'île aux Serpents est un point stratégique et cela change considérablement la situation en mer Noire », a estimé M. Zelensky. En revanche, il a admis que la situation demeurait « extrêmement difficile » à Lyssytchansk, ville du bassin industriel du Donbass, région de l'Est où se concentre la majeure partie des combats. « Les forces (russes) sont arrivées aux portes de Lyssytchansk. L'armée ukrainienne subit de lourdes pertes », a affirmé le ministre russe de la Défense dans un communiqué hier. Les Russes « tentent d'encercler notre armée par le sud et l'ouest » près de la ville, a confirmé sur Telegram Serguï Gaidai, gouverneur de la région de Lougansk.

« De jour comme de nuit »

Lyssytchansk est la dernière grande cité à ne pas être encore aux mains des Russes dans la région de Lougansk, l'une des deux provinces du Donbass, que Moscou entend entièrement contrôler. À Kherson, dans le sud, des hélicoptères ukrainiens ont frappé « une concentration de troupes et d'équipement militaires de l'ennemi » près de Bilozerkha, a indiqué hier l'armée ukrainienne, faisant état de « 35 morts » parmi les soldats russes et de blindés ennemis détruits.

Sur le front diplomatique, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, s'adressant hier par vidéo au Parlement ukrainien, l'a appelé à accélérer ses réformes, contre la corruption, dans le cadre de

sa candidature à l'UE acceptée la semaine dernière par les dirigeants des 27 États membres de l'Union. Elle a aussi salué l'adoption d'une loi visant à défaire « l'influence excessive des oligarques sur l'économie », et demandé l'adoption d'une loi sur les médias, qui rend la législation ukrainienne conforme aux normes de l'Union européenne. « Maintenant nous sommes ensemble » et c'est « un grand honneur et une grande responsabilité », a déclaré le président Zelensky devant le Parlement, soulignant que « l'Ukraine se bat pour choisir ses valeurs, pour être dans la famille européenne ».

Enfin, Kiev a remporté hier une bataille symbolique sur la Russie, l'Unesco reconnaissant que l'invasion russe mettrait en péril la culture ukrainienne du borchchtch, une soupe aux betteraves et à la viande préparée des deux côtés de la frontière. L'organisme des Nations unies pour la culture a placé le borchchtch ukrainien sur sa liste du patrimoine mondial immatériel en péril. « L'existence de cette soupe en elle-même certes n'est pas en péril en soi, mais c'est le patrimoine humain et vivant qui est associé au borchchtch qui est en péril immédiat » à cause de la guerre, selon l'Unesco. « À nous la victoire dans la guerre du borchchtch », a réagi sur Telegram le ministre ukrainien de la Culture Oleksandr Tkachenko. Moscou a dénoncé une illustration culinaire du « nationalisme kéïvien ».

ANNIVERSAIRE

La CPI célèbre ses 20 ans

La Cour pénale internationale (CPI) a célébré hier son vingtième anniversaire, marqué par la guerre en Ukraine qui lui donne un nouvel élan après deux décennies de critiques et de controverses. Un maigre bilan de cinq condamnations et des accusations selon lesquelles elle ne s'est concentrée que sur l'Afrique ont terni l'image de la CPI, dont le traité fondateur – le Statut de Rome – est entré en vigueur le 1er juillet 2002. Le refus de grandes puissances mondiales telles que les États-Unis, la Russie et la Chine de rejoindre cette instance a également entravé la portée de la Cour, qui siège à La Haye, aux Pays-Bas.

Mais la seule juridiction permanente au monde dédiée à la lutte contre l'impunité pour les génocides, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression reste la juridiction de dernier recours pour de nombreux pays. Elle est un « pilier du système juridique international », a salué le juge président Piotr Hofmanski en ouvrant une conférence organisée pour les 20 ans de la Cour. L'anniversaire de la Cour est « une réalisation formidable », a souligné le procureur Karim Khan lors de la conférence. Mais, entouré de certains « architectes » du statut fondateur, M. Khan a comparé la CPI à un bâtiment « sous rénovation ». « Il faut procéder à des rénovations, il faut devenir plus forts et plus efficaces », a-t-il ajouté.

Enquêtée en Ukraine, ouverte à la suite de l'invasion russe avec le soutien imminent de 43 États, donne une chance à la CPI de prouver ses pouvoirs. L'investigation a déjà valu à la Cour un regain de soutien occidental, notamment avec l'aide de dizaines d'enquêteurs étrangers. La CPI est le successeur du tribunal de Nuremberg qui a jugé les crimes nazis après la Seconde Guerre mondiale, lorsque le nouvel ordre international était en quête d'un idéal de justice mondiale.

« Objectifs nobles »

Les tribunaux sur les guerres en ex-Yugoslavie dans les années 1990, le génocide rwandais en 1994 et le

conflit en Sierra Leone ont également jeté les bases d'une Cour permanente à La Haye. Le Statut de Rome a été signé en 1998, avec une entrée en vigueur quatre ans plus tard. Mais la CPI n'a depuis obtenu que cinq condamnations, toutes de rebelles africains, et aucun chef de gouvernement. « En considérant l'héritage de la CPI à la lumière de ses nobles objectifs, les résultats sont négligeables », a déclaré Thijs Bouwknegt de l'Institut NIOD pour les études sur la guerre, l'Holocauste et le génocide. L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo a été innocenté, l'ancien vice-président de la République démocratique du Congo Jean-Pierre Bemba acquitté en appel et les poursuites à l'encontre du président kényan Uhuru Kenyatta ont été abandonnées.

Tout aussi préjudiciable est l'absence de certaines grandes puissances. Les États-Unis, qui ont signé le Statut de Rome en 2000 mais ne l'ont jamais ratifié, ont parfois été activement hostiles, sanctionnant même la Cour pour son enquête en Afghanistan. La Chine, Israël, la Birmanie et la Syrie se sont également tenus à l'écart, tout comme la Russie qui aurait même envoyé un espion se faisant passer pour un stagiaire pour influencer l'enquête de la CPI sur l'Ukraine. Cependant, de nouvelles enquêtes ont été ouvertes ces dernières années sur certains des conflits les plus contestés au monde, notamment Israël-Palestine, l'Afghanistan, la Birmanie et les Philippines.

Les conflits sont aujourd'hui documentés de manière fondamentale différente que lorsque la Cour est née il y a 20 ans, notamment grâce aux smartphones, a souligné Karim Khan. La technologie est « capitale pour faire la différence entre le bon grain et l'ivraie » dans le rassemblement de preuves, a-t-il souligné. « Je suis convaincu que la justice internationale peut accélérer et progresser et avoir l'impact requis », a affirmé M. Khan, à condition de travailler « de manière collective » pour être plus efficace.

Source : AFP



La Cour pénale internationale à La Haye. Michael Kooren/Reuters

DIPLOMATIE

Paris et Canberra esquissent un « nouveau départ » après la crise des sous-marins

De vives tensions avaient émaillé la relation entre les deux pays suite à l'annulation en septembre 2021 par l'Australie d'un mégacontrat portant sur 12 sous-marins, au profit de bâtiments à propulsion nucléaire dans le cadre de l'annonce d'un partenariat avec les États-Unis et le Royaume-Uni.

Emmanuel Macron et le nouveau Premier ministre australien Anthony Albanese ont affirmé hier leur volonté de « rebâtir la confiance » entre leurs deux pays, gravement abîmée par l'annulation par Canberra d'un gigantesque contrat d'achat de 12 sous-marins français. « Nous allons parler de l'avenir, pas du passé », a lancé le chef de l'État français après avoir accueilli M. Albanese dans la cour du palais de l'Élysée, à Paris. Le nouveau Premier ministre, arrivé au pouvoir en mai après la victoire des travaillistes (gauche) aux élections législatives, « n'est pas responsable de ce qu'il s'est passé », a-t-il ajouté.

Emmanuel Macron faisait référence aux vives tensions entre Paris et Canberra à la suite de l'annulation en septembre 2021 par l'Australie d'un mégacontrat portant sur 12 sous-marins, au profit de bâtiments à propulsion nucléaire dans le cadre de l'annonce du partenariat Aukus entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. Le président avait alors accusé de tromperie le Premier ministre australien Scott Morrison et les ambassadeurs français à Canberra et Washington avaient été rappelés à Paris, geste sans précédent. En mai, la défaite électorale de M. Morrison a permis de commencer à tourner la page, d'autant que M. Albanese multipliait les signaux positifs envers Paris. Après une première rencontre cette semaine au som-

met de l'OTAN à Madrid, la visite à Paris représente « un nouveau départ dans les relations » bilatérales, a affirmé le Premier ministre. En insistant sur le fait que « la confiance, le respect et l'honnêteté comptent ». De son côté, M. Macron a exprimé une volonté commune « de rebâtir une relation de confiance entre nos deux pays, une relation fondée sur le respect mutuel après une phase difficile ».

« Puissance indo-pacifique »

L'ambiance était d'ailleurs très décontractée à l'Élysée, où Emmanuel Macron était entouré de son épouse Brigitte pour accueillir Anthony Albanese et sa compagne Jodie Haydon. Après l'entretien et le déjeuner, le couple australien a inauguré l'exposition de l'artiste aborigène Mirridingkingathi Jumaranda Sally Gabori à la Fondation Cartier à Paris. À l'Élysée, M. Albanese a insisté sur le fait que la France n'était « pas seulement une grande puissance européenne, mais aussi une puissance indo-pacifique et mondiale ». « Son engagement en Indo-Pacifique sera essentiel pour faire face aux défis auxquels notre région est confrontée », a-t-il ajouté.

Un tel discours est conforme à la volonté d'Emmanuel Macron, qui insiste depuis 2017 sur l'importance pour la France de développer « une stratégie indo-pacifique ». Car « nous sommes des acteurs » dans cette vaste région « nous avons un million de com-

patriotes » qui y vivent et « plus de 8 000 militaires qui y sont déployés », a détaillé le chef de l'État jeudi, en citant la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie, La Réunion, Mayotte... Il a également indiqué souhaiter que soit « partout respectée la liberté de notre souveraineté », faisant allusion aux ambitions de la Chine, qui a annoncé en avril la signature d'un « accord-cadre de sécurité » avec les îles Salomon.

« La France et l'Australie forgeront une nouvelle relation de défense », basée notamment sur « un engagement opérationnel et à des échanges de renseignements », « en particulier sur la surveillance maritime », ont précisé MM. Macron et Albanese dans un communiqué commun diffusé à l'issue de leur entretien. Ils veulent également accroître la coopération de leurs industries de défense, alors que Canberra a récemment accepté de verser 555 millions d'euros au fabricant français de sous-marins Naval Group pour les sous-marins annulés. Parmi les autres domaines de coopération à développer figurent la lutte contre le changement climatique, la biodiversité ou l'éducation, la France s'engageant à mettre en place la section internationale australienne du baccalauréat, déjà présente en Nouvelle-Calédonie, dans un grand nombre d'écoles françaises, tandis que l'enseignement du français serait renforcé dans les écoles australiennes.

Source : AFP

MALI

La France officialise la fin de la force européenne Takuba

L'opération visait à aider les forces maliennes à gagner en autonomie et leur permettre de reprendre pied dans les territoires délaissés par l'État, face aux groupes jihadistes.

Le scénario était attendu, le voilà confirmé : Paris a annoncé hier la fin de la task force Takuba au Mali, une aggrégation de forces spéciales européennes, victime collatérale des tensions avec les colons au pouvoir à Bamako. Takuba, montée à grande-peine par l'ancienne ministre des Armées Florence Parly pour faire partager aux Européens le fardeau de la lutte contre les jihadistes au Sahel, a succombé aux deux coups d'État au Mali en août 2020 et mai 2021, à la dégradation brutale des relations franco-maliennes puis au départ cette année de la force antijihadiste française Barkhane. « La réorganisation du dispositif militaire français au Sahel (...) a conduit à la fin des opérations de (...) Takuba au Mali à compter du 30 juin », a indiqué le général Pascal Janni, porte-parole de l'état-major français. Barkhane et Takuba témoignent de ce que « les Européens sont capables d'accomplir ensemble dans des environnements sécuritaires complexes », « s'il poursuivi, louant « les leçons » de cette expérience opérationnelle ».

Takuba, symbole de l'Europe de la défense chère au président français Emmanuel Macron, avait fini par rassembler une dizaine de pays européens, et jusqu'à 800 à 900 soldats d'élite. Ils étaient chargés d'aider les forces maliennes à gagner en autonomie et de leur permettre de reprendre pied dans les territoires délaissés par l'État, face aux groupes jihadistes liés à el-Qaïda ou au groupe État islamique.

« Jeu politique »

Souvent dubitatifs au départ, devant obtenir l'accord de leurs Parlements respectifs, neuf pays européens avaient fini par accepter le projet (Bel-

gique, République tchèque, Danemark, Estonie, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal et Suède). La « pleine capacité opérationnelle » de Takuba – qui signifie « Sabre » en langue tamashaq – avait été décrétée début avril 2021. Elle aura duré moins d'un an : les opérations conjointes ont en fait cessé dès février dernier. « Outre le partage d'une appréciation de situation, des procédures communes et une fraternité d'armes ont été forgées », a salué l'état-major français.

Mais Takuba n'aura pas résisté aux tensions avec Bamako. En janvier, la junte avait demandé au Danemark de retirer ses troupes tout juste arrivées mais déployées « sans son consentement ». Copenhague avait dénoncé « un jeu politique sale ». En rompant avec Paris, la junte de Bamako a aussi rompu avec ses alliés. Elle est accusée, même si elle s'en défend, d'avoir fait appel à la société privée de mercenaires russe Wagner, accusée de multiples violations des droits de l'homme et autres trafics au Moyen-Orient et en Afrique. Le signe d'une réorientation géopolitique majeure du Mali, qui intensifie le déclassement français dans la région et met un point d'interrogation devant l'avenir de l'engagement des Européens dans la lutte antijihadiste au Sahel.

Reconfiguration

À titre d'exemple, la force suédoise avait déjà décidé de ne pas prolonger ses forces spéciales au-delà de leur mandat initial en juin. Stockholm ne devrait pas non plus relocaliser de troupes hors du Mali, même si les échanges avec la France se poursuivent officiellement. Et si Stockholm conserve 200 hommes au sein de la Minusma, mission de paix des Nations unies au Mali, elle

en partira un an plus tôt que prévu, au premier semestre 2023. Et aujourd'hui, c'est le dispositif international tout entier dans la région qui vacille.

L'armée française aura quitté le Mali d'ici à fin août après neuf ans d'engagement. Et la Minusma, prolongée d'un an, sera privée de soutien aérien. « La reconfiguration militaire en cours dans la région pourrait compromettre les efforts antiterroristes passés », ont souligné des experts de l'ONU dans un document obtenu par l'AFP. « Notre transformation vers un modèle partenarial était incarnée au Mali par Takuba. Mais l'opération a été percutée en pleine montée en puissance », a reconnu le général Hervé Pierre, qui supervise depuis Niamey les partenariats entre armées française et ouest-africaines. Mais « l'esprit de Takuba perdurera dans le partenariat de combat avec les Nigériens », dans une relation encore plus équilibrée.

En mai, le président nigérien Mohamed Bazoum avait appelé Français et Européens à « prendre pied de risques et ne pas être hantés par les pertes » au Sahel. Il réclamait que leurs forces soient déployées « avec des capacités aériennes conséquentes, des règles d'engagement efficaces, des sacrifices, des moyens financiers, avec beaucoup plus d'hélicoptères, de bombes ». Des « discussions sont en cours » entre Paris et plusieurs pays de la région sur leurs besoins en termes d'assistance militaire, a confirmé le général Janni, alors que la menace jihadiste s'étend vers le golfe de Guinée.

Source : AFP

CHINE

Xi Jinping loue la gouvernance de Hong Kong sous l'autorité de Pékin

Ayant pris des mesures pour éliminer toute source potentielle d'embarras pendant le séjour du dirigeant chinois, les autorités avaient arrêté au moins neuf personnes la semaine dernière.

Le président chinois Xi Jinping a loué hier la gouvernance de Hong Kong depuis sa rétrocession à Pékin, dont il célébrait le 25^e anniversaire, y saluant une « vraie démocratie », malgré la répression menée depuis deux ans contre la dissidence. Lors d'une cérémonie, qui comprenait aussi la prestation de serment du nouveau chef de l'exécutif local, M. Xi a pu souligner la mainmise du Parti communiste chinois sur la ville après la vague de manifestations prodémocratiques qui a embrasé la ville en 2019, incitant Pékin à y mener une stricte répression politique. Dans son discours, M. Xi a assuré que Pékin avait toujours agi « pour le bien de Hong Kong ». « Après la réunification avec la mère patrie, les habitants de Hong Kong sont devenus les maîtres de leur propre ville », a-t-il déclaré, assurant que la « vraie démocratie » avait commencé à ce moment-là.

Cette visite est le premier voyage du président chinois hors de Chine continentale depuis le début de la pandémie de Covid-19. Elle est aussi la première à Hong Kong depuis le mouvement prodémocratique de 2019. « Après toutes les tempêtes, tout le monde a doucement appris que Hong Kong ne peut pas tomber dans le chaos et que Hong Kong ne peut pas se permettre le chaos », a déclaré M. Xi. La ville « doit se débarrasser de toutes les nuisances et se concentrer sur le développement ».

« Un bon système »

Cette journée marque aussi le milieu de la période de 50 ans de semi-autonomie, guidée par le principe « un pays, deux systèmes », négociée entre Londres et Pékin. Jusque en 2019, le 1^{er} juillet était l'occasion de faire la démonstration des libertés dont jouissait la cité, avec des milliers d'habitants défilant en marge des célébrations pour exprimer leurs revendications politiques et sociales. Mais ce cortège, comme tout rassemblement, est interdit par la police depuis deux ans, officiellement pour raisons sanitaires et sécuritaires.

Selon les critiques du gouvernement, la loi sur la sécurité nationale imposée en 2020 par Pékin après les manifestations de 2019 a réduit à



Le président chinois Xi Jinping, hier, à Hong Kong. Selim Citay/Pool via Reuters

néant les libertés promises. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a d'ailleurs déploré jeudi l'« érosion de l'autonomie » provoquée par cette loi dans le territoire. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a, lui, promis de ne pas « abandonner » Hong Kong. Des critiques ignorées par M. Xi, qui a salué hier le principe « un pays, deux systèmes », comme « un bon système » qui « doit être maintenu à long terme ». Les cérémonies sont organisées dans un système en circuit fermé par mesure sanitaire.

Maisons fouillées

Les personnes qui se trouvent dans l'orbite de Xi pendant son voyage, y compris les plus hauts responsables du gouvernement, ont été invitées à limiter leurs contacts, à se soumettre à des tests PCR quotidiens et à passer les jours précédant la visite dans un hôtel de quarantaine. Certaines parties de la ville ont été fermées et

de nombreux journalistes ont été interdits d'accès aux événements prévus.

Les autorités ont pris des mesures pour éliminer toute source potentielle d'embarras pendant le séjour de Xi Jinping. La police de la sécurité nationale a arrêté au moins neuf personnes la semaine dernière. Une dizaine de membres de la Ligue des sociaux-démocrates (LSD), l'un des derniers partis politiques d'opposition de Hong Kong, ont été contactés par la police pour qu'ils ne manifestent pas. Les dirigeants de la LSD ont déclaré que leurs maisons avaient été fouillées.

La ville est tapissée d'affiches proclamant une nouvelle ère de « stabilité, prospérité et opportunité ». La journée d'hier avait commencé à la levée des couleurs, où, sous un fort vent, le prochain chef de l'exécutif John Lee assistait à la cérémonie menée par des militaires au pas de Toie, au son de l'hymne national.

M. Xi, qui, selon les médias locaux, a passé la nuit dans la ville voisine de Chine continentale Shenzhen, pour ne revenir à Hong Kong qu'hier matin, n'a pas assisté à cette cérémonie.

Tous les événements étaient fermés au public, mais de petits groupes étaient formés à proximité. Liu, 43 ans, travaillant dans un restaurant, prenait des photos avec son téléphone des hélicoptères traînant dans le ciel des drapeaux chinois et hongkongais. « Notre mère patrie a bien pris soin de nous et nous sommes reconnaissants », a-t-elle déclaré. « Je suis pleine d'espoir pour les 25 prochaines années ». Dans un restaurant proche, Cheng, 35 ans, n'a rien prévu de spécial pour cette journée. « Pour moi et, je pense, pour certains Hongkongais, le plus gros impact que nous ressentons est la visite (de Xi) qui provoque d'énormes embouteillages partout. »

Source : AFP

AFGHANISTAN

Le chef suprême des talibans assiste à une assemblée de dignitaires religieux à Kaboul

Hibatullah Akhundzada, qui n'a jamais été filmé ou photographié en public depuis sa prise du pouvoir en août, vit d'ordinaire reclus à Kandahar.



Une photo du chef suprême des talibans, Hibatullah Akhundzada, publiée le 25 mai 2016. Photo AFP

liers de sans-abri.

Aucune femme n'a été autorisée à participer à cette assemblée.

Aucune femme n'a été autorisée à participer à cette assemblée. Les talibans ont estimé que cela n'était pas nécessaire, car elles sont représentées par des parents masculins. Une source talibane avait affirmé en début de semaine que les participants seraient autorisés à critiquer le régime et que des sujets épineux, tels que l'éducation des filles, objet de débat au sein même du mouvement, seraient au programme. Fin mars, les talibans avaient fait fermer aux filles les lycées et collèges, quelques heures à peine après leur réouverture, annoncée de longue date. Ce revirement inattendu avait été ordonné par M. Akhundzada lui-même, selon plusieurs sources au sein du mouvement.

Les talibans sont largement revenus à l'interprétation ultrarégionnaliste de l'islam qui avait marqué leur premier passage au pouvoir, entre 1996 et 2001, restreignant très fortement les droits des femmes. Ils les ont presque complètement exclues des emplois publics, ont restreint leur droit à se déplacer et ont interdit l'accès des filles aux écoles secondaires. Les femmes se sont aussi vu imposer le port du voile intégral, couvrant le visage, pour toute sortie en public. Ils ont aussi interdit la musique non religieuse, la représentation de visages humains sur des publicités, la diffusion à la télé de films ou séries montrant des femmes non voilées, et ont demandé aux hommes de porter le vêtement traditionnel et de laisser pousser leur barbe. Hier, la haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle

Bachelet, a conseillé aux talibans de s'inspirer des pays musulmans qui promeuvent les droits des femmes et respectent leurs engagements. De même, les diplomates de tous bords ont appelé les talibans à garantir les droits des femmes, lors d'un débat urgent au Conseil des droits de l'homme de l'ONU demandé par des pays de l'Union européenne.

Priorité à l'obéissance

Les talibans ont entouré ce rassemblement de fortes mesures de sécurité. Mais, jeudi, deux hommes armés ont tout de même réussi à s'approcher du lieu de la réunion, à l'université polytechnique de Kaboul, avant d'être abattus. Selon des responsables talibans, ils ont commencé à tirer depuis le toit d'un immeuble proche, avant d'être « rapidement éliminés ».

Les talibans ont fourni peu de détails sur ce qui est décrit comme une « jirga », une assemblée traditionnelle d'anciens au sein de laquelle les divergences doivent normalement être réglées par consensus. Les médias n'ont pas eu le droit d'y accéder, mais certains discours ont été retransmis à la radio d'État, la plupart appelant à l'unité derrière le régime. « L'obéissance est le principe le plus important », a ainsi déclaré à l'ouverture du conseil Habibullah Haqqani, qui assure la présidence. « Nous devons obéir à tous nos dirigeants dans toutes les affaires, sincèrement et véritablement », a-t-il dit.

À la tribune du conseil, un influent imam a déclaré que quiconque tenterait de renverser le régime devrait être décapité. « Ce drapau (taliban) n'a pas été hissé facilement, et il ne sera pas abaisé facilement », a déclaré Mujib ur Rahman Ansari, l'imam de la mosquée Gazargah à Herat (Ouest). « Tous les érudits religieux d'Afghanistan devraient convenir (...) que quiconque commet le moindre acte contre notre gouvernement islamique devrait être décapité et éliminé », a-t-il déclaré.

Source : AFP

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême complique la lutte contre le réchauffement climatique

La très conservatrice Cour suprême des États-Unis a limité jeudi les moyens fédéraux de lutter contre le réchauffement climatique dans un arrêt qui pourrait plus largement compliquer tous les efforts de régulation de l'État américain. La haute juridiction a estimé que l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) ne pouvait pas dicter de règles générales pour réguler les émissions des centrales à charbon, qui produisent près de 20 % de l'électricité aux États-Unis.

Le président Joe Biden a dénoncé une décision « dévastatrice » et s'est engagé à continuer « à utiliser les pouvoirs qui (lui) sont attribués pour protéger la santé publique et lutter contre la crise climatique ».

L'arrêt a été adopté par les six magistrats conservateurs de la Cour au dernier jour d'une session historique, marquée par la fin du droit à l'avortement et la sanctuarisation de celui au port d'armes. Mettre une limite aux émissions de dioxyde de carbone à un niveau qui imposerait de renoncer au charbon dans tout le pays pour produire l'électricité pourrait être une solution pertinente à la crise d'aujourd'hui, écrit le juge John Roberts en leur nom. Mais il n'est pas crédible que le Congrès ait donné à l'EPA l'autorité d'adopter une telle mesure. « Leurs trois collègues progressistes se sont dissociés d'une décision jugée « effrayante ». « La Cour a retiré à l'EPA le pouvoir que le Congrès lui a donné de répondre au « problème le plus pressant de notre époque », écrit la juge Elena Kagan, en rappelant que les six années les plus chaudes ont été enregistrées au cours de la dernière décennie.

« En feu »

Refécutant les divisions de la société américaine sur les questions environnementales, la décision a été immédiatement saluée par le Parti républicain, hostile à toute régulation fédérale et défenseur des énergies fossiles. « Aujourd'hui, la Cour suprême rend le pouvoir au peuple », a estimé son chef au Sénat, Mitch McConnell. Les démocrates, à l'instar de la jeune eue Alexandria Ocasio-Cortez, ont au contraire jugé la décision « catastrophique ».

Atterrés, les organisations de défense de l'environnement ont souligné l'écart avec le reste du monde. « La décision menace de reléguer les États-Unis loin derrière nos partenaires internationaux qui accélèrent les efforts pour remplir leurs engagements climatiques », a souligné Nathaniel Keohane, président du Center for Climate and Energy Solutions. Le patron de l'EPA, Michael Regan, se disant « profondément déçu » par le choix de la Cour, a promis d'uti-

liser « tous les pouvoirs » de l'agence pour réduire la pollution. Et l'acteur Leonardo DiCaprio, engagé depuis des années contre le changement climatique, a dénoncé un arrêt « dangereux ».

Les autres agences

En 2007, la Cour suprême avait pourtant décidé à une courte majorité que l'EPA était compétente pour réguler les émissions de gaz responsables du réchauffement climatique, au même titre qu'elle est chargée par une loi des années 1960 de limiter la pollution de l'air. Mais depuis, l'ex-président républicain Donald Trump, un climatocéptique hostile à toute mesure contraignante pour l'industrie, a fait entrer trois magistrats au sein du temple du droit américain. Au-delà de l'EPA, leur décision pourrait limiter les efforts de toutes les agences fédérales de régulation, notamment celle sur la santé et la sécurité au travail (OSHA). « La majorité a dit que les agences ne pouvaient pas prendre de mesures significatives pour remplir leurs objectifs, quelle que soit l'importance des enjeux », a expliqué le professeur de droit environnemental Robert Percival, de l'Université du Maryland. Elle « insiste pour que ces agences obtiennent une « autorisation claire du Congrès », mais elle sait que le Congrès est extrêmement dysfonctionnel », ajoute Richard Lazarus, professeur à Harvard. Compte tenu des fractures entre élus, espérer l'adoption d'une loi sur le climat paraît en effet un vœu pieux.

Caduc

Concrètement, le dossier au cœur de la décision trouve sa source dans un plan ambitieux adopté en 2015 par Barack Obama pour réduire les émissions de CO₂. Ce « Clean Power Plan », dans la mise en œuvre revenant à l'EPA, avait été bloqué avant d'entrer en vigueur. En 2019, Donald Trump avait publié sa propre « règle pour une énergie propre abordable », limitant le champ d'action de l'EPA au sein de chaque site de production d'électricité, sans l'autoriser à remodeler tout le réseau.

Un tribunal fédéral avait invalidé cette mesure, plusieurs États conservateurs et l'industrie du charbon ont demandé à la Cour suprême d'intervenir et de préciser les pouvoirs de l'EPA. Le gouvernement du démocrate Joe Biden avait fait savoir qu'il ne comptait pas ressusciter le plan de Barack Obama et avait demandé à la Haute Cour de déclarer le dossier caduc pour éviter une décision aux conséquences dommageables. Son pari a échoué.

Source : AFP

Brèves

VARIOLE DU SINGE

L'OMS appelle à l'action « urgente » en Europe

L'Organisation mondiale de la santé a appelé hier à une « action urgente » contre la variole du singe en Europe, face au triplement observé des cas depuis deux semaines sur le continent. Dans un communiqué, le directeur régional de l'organisation sanitaire a appelé les pays européens à « augmenter leurs efforts dans les prochaines semaines et mois pour éviter que la variole du singe ne s'installe dans une zone géographique plus grande ». « Une action urgente et coordonnée est impérative si nous voulons changer de cap dans la course contre la diffusion de la maladie », estime le directeur de l'OMS Europe, Hans Kluge. Selon les données de l'agence onusienne, l'Europe compte désormais plus de 4 500 cas confirmés en laboratoire, soit trois fois plus que mi-juin.

MÉDIAS

Les sites turcs de Deutsche Welle et VOA bloqués

Les sites en turc des médias publics allemand Deutsche Welle et américain Voice of America étaient bloqués hier en Turquie à la suite d'une décision de justice, ont annoncé « l'accès aux sites de la Deutsche Welle et de Voice of America (VOA) a été bloqué par la Cour pénale d'Ankara au motif qu'ils n'avaient pas demandé de licence (de diffusion) », a indiqué le média allemand sur son site dans la nuit de jeudi à vendredi. Le site de America's Sesi (nom turc de Voice of America) a également fait état de ce blocage. Les deux sites étaient de fait inaccessibles depuis une adresse IP turque. « DW intertera une action en justice », a annoncé dans un communiqué le directeur général de la Deutsche Welle, Peter Limbourg. En vertu d'une loi de 2019, les deux médias, qui disposent de sites en langue turque, devaient effectuer une demande de licence de diffusion auprès de la RTUK, le Conseil supérieur de l'audiovisuel turc.

La Deutsche Welle et Voice of America avaient annoncé en février qu'ils refusaient de le faire.

SOU DAN

Des manifestants défilent la répression

Sous les tirs de grenades lacrymogènes, des centaines de soudanais ont manifesté hier à Khartoum contre le pouvoir militaire, au lendemain de la journée la plus sanglante depuis le début de l'année. Hier, plusieurs centaines de manifestants scandaient de nouveau le même slogan, de même que « Vengeance » en brandissant des photos des victimes de la répression qui a fait, depuis le coup d'État le 25 octobre 2021, 113 morts et des milliers de blessés, selon des médecins prodémocratiques. Durant la seule journée de jeudi – jour symbolique car il marquait notamment l'anniversaire d'un sit-in ayant forcé l'armée à partager le pouvoir avec les civils –, neuf manifestant ont été tués par les forces de sécurité, selon ces mêmes médecins.

BI RMANIE

Un dialogue avec Aung Suu Kyi « pas impossible »

Un porte-parole de la junte au pouvoir en Birmanie a affirmé hier qu'un dialogue avec l'ex-dirigeante Aung Suu Kyi, renversée en 2021 et placée à l'isolement dans une prison, n'était « pas impossible ». « Il n'y a rien d'impossible en politique », a déclaré le porte-parole de la junte Zaw Min Tin, interrogé sur la possibilité de voir s'engager un dialogue entre les généraux et l'ex-dirigeante emprisonnée pour sortir le pays de la crise. « Plusieurs pays » ont appelé à l'ouverture urgente d'un dialogue avec la lauréate du prix Nobel de la paix 1991, a-t-il relevé sans ajouter de précisions. Les efforts diplomatiques entrepris par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) dont la Birmanie est membre, pour tenter de mettre fin aux affrontements meurtriers dans ce pays, ont jusqu'à présent échoué.

ATHLÉTISME

Armand Duplantis brille toujours à Stockholm



À deux semaines des Mondiaux d'athlétisme à Eugene, le perchiste suédois Armand Duplantis a réussi à Stockholm la meilleure performance de l'histoire en plein air avec un saut à 6,16 mètres. Aleksandra Szmitgl/Reuters

Femme Bol a réussi une nouvelle démonstration sur 400 m haies en 52 sec 27/100es, un chrono que personne n'avait jamais réussi en Ligue de diamant.

Dans un stade acquis à sa cause, le perchiste suédois Armand Duplantis a réussi à Stockholm la meilleure performance de l'histoire en plein air avec un saut à 6,16 mètres, à deux semaines des Mondiaux d'athlétisme (15-24 juillet) à Eugene, dans l'Oregon aux États-Unis, où il chassera le dernier titre qui lui manque.

À Stockholm, particularité nordique, le soleil ne se couche presque pas en cette fin juin, où la ville est écrasée de chaleur. Pour « Mondo » Duplantis, astre du saut à la perche,

la lumière ne s'éteint de toute façon jamais, comme il l'a encore prouvé jeudi soir en Suède. Après avoir de nouveau battu par deux fois son record du monde en salle cet hiver (6,19 puis 6,20 mètres, les deux fois à Belgrade au mois de mars), le petit prince du sautoir a enchaîné avec un début d'été fantastique. Après le « Tsar » Sergey Bubka (6,14 m en 1994), Duplantis avait pris la main sur le record en plein air avec 6,15 m en septembre 2020 à Rome, avant de monter la jauge d'un nouveau centi-

mètre jeudi soir, déclenchant le rugissement de la foule qui n'attendait que lui et sa bobine d'adolescent malicieuse placardée un peu partout en ville. « Quelle sensation délicieuse. C'est extra de sauter sur la piste où je m'entraîne, je vis à 10 minutes de là, je voulais en quelque sorte défendre mon territoire. Le public suédois m'a donné une motivation supplémentaire », a-t-il commenté en zone mixte après son exploit. « Je sentais que j'avais la forme pour faire une telle performance. Pas forcément la forme de ma vie parce que je sens que je peux encore m'améliorer. Je n'ai pas été parfait. J'ai encore de la marge », a-t-il poursuivi.

Né une perche à la main en Louisiane, aux États-Unis, d'un père américain (son coach de perche) et d'une mère suédoise (sa préparatrice physique), Duplantis a brûlé toutes les étapes et battu tous les records d'âge de sa discipline, avant d'écraser sans ménagement la catégorie senior depuis son titre européen acquis à Berlin en 2018 à 18 ans seulement. Également champion du monde en salle et champion olympique l'été dernier à Tokyo, il ne manque que le titre mondial en plein air à son palmarès déjà immense, alors qu'il avait terminé 2e en 2019 à Doha, au Qatar. Ça tombe bien, les championnats du monde à Eugene, dans le pays où il a grandi, arrivent dans deux semaines alors que sa forme est éblouissante. « Il fait encore un saut monstrueux. On ne sait pas où il va s'arrêter, je suis content d'avoir eu ma belle période avant lui. Là, il est en train de marcher sur tout le monde », a salué l'ex-recordman du

monde français Renaud Lavillenie, en progrès avec une 5e place à 5,83 mètres.

Marcell Jacobs forfait

Duplantis a réussi à faire complètement oublier le forfait du champion olympique italien du 100 m Marcell Jacobs, qui n'a pas souhaité prendre de risques après avoir ressenti une gêne à un muscle fessier mercredi de l'entraînement. Jacobs, déjà perturbé en mai par une blessure à une cuisse, se présentera donc à Eugene sans référence chronométrique ou face à d'autres sprinteurs de son calibre.

La hurdlisse néerlandaise Femke Bol a, quant à elle, réussi une nouvelle démonstration sur 400 m haies en 52 sec 27/100es, un chrono que personne n'avait jamais réussi en

Ligue de diamant. Une performance exceptionnelle seulement éclipsée par la reine de la discipline, l'Américaine Sydney McLaughlin, restée aux États-Unis, qui avait porté le record du monde à 51 sec 41/100es lors des sélections américaines pour les Mondiaux la semaine dernière. Son collègue du 400 m haies masculin, le Brésilien Alison Dos Santos, a également brillé en 46 sec 80/100es, sixième chrono de l'histoire et meilleure performance mondiale de la saison. Le champion olympique indien du javelot Neeraj Chopra a, lui, une nouvelle fois amélioré son record national avec un jet à 89,94 mètres, terminant deuxième derrière le champion du monde grenadien Anderson Peters (90,31 m).

Robin GREMMEL/AFP

TENNIS

Rafael Nadal et Iga Swiatek évitent le piège à Wimbledon, pas Karolina Pliskova



Finaliste sortante du tournoi de tennis de Wimbledon, la joueuse n° 7 mondiale Karolina Pliskova (sur la photo) a été éliminée à la surprise générale par Katie Boulter, 118e joueuse mondiale. Paul Childs/Reuters

La grande favorite polonaise Iga Swiatek a laissé paraître des failles, mais a réussi à se qualifier jeudi soir à Londres pour le 3e tour du tournoi de tennis de Wimbledon – troisième levée du Grand Chelem –, comme le joueur espagnol Rafael Nadal qui estime devoir encore « progresser » pour aller le plus loin possible. Le tableau féminin a par ailleurs perdu la finaliste sortante tchèque Karolina Pliskova (7e joueuse mondiale), éliminée à la surprise générale par la 118e mondiale britannique Katie Boulter (3-6, 7-6 (7/4), 6-4).

Rafael Nadal est passé en battant le 106e mondial lituanien Ricardas Berankis (6-4, 6-4, 4-6, 6-3). Mais comme au 1er tour, il a cédé un set. « Je dois progresser, a analysé à chaud l'Espagnol. Le quatrième set a été meilleur, le service en particulier. Le coup droit aussi, parce que j'ai fait trop de fautes en coup droit en début de partie. » En quête d'un troisième sacre sur le gazon londonien (après 2008 et 2010) pour porter à 23 son record de titres du Grand Chelem, l'Espagnol était néanmoins « très heureux » de s'être qualifié pour le 3e tour, d'autant qu'il n'a plus joué sur gazon depuis trois ans et sa défaite en demi-finale

face au joueur suisse Roger Federer en 2019. Vainqueur des deux premiers tournois du Grand Chelem de la saison, l'Open d'Australie et Roland-Garros, le Majorquin affrontera au prochain tour le 54e mondial italien Lorenzo Sonego. Depuis le début du tournoi, il n'a pas semblé gêné par son pied gauche affecté d'une maladie dégénérative et incurable (syndrome de Müller-Weiss) qui menace ouvertement la suite de sa carrière.

Choc Tsitsipas-Kyrgios

Cette quatrième journée a par ailleurs promis un choc pour au jourd'hui samedi, entre Stefanos Tsitsipas, qui semble avoir trouvé le clé du jeu sur gazon, et le bouillant Nick Kyrgios, qui s'est assagi après un orageux 1er tour. Le 5e mondial grec s'est tranquillement défait du 76e mondial australien Jordan Thompson (6-2, 6-3, 7-5) en 2h04 de jeu. Finaliste à Roland-Garros en 2021, trois fois demi-finaliste à l'Open d'Australie, Tsitsipas n'avait jusqu'à présent joué une seule fois le 1er tour sur le gazon de Wimbledon, en 2018, quand il avait atteint les 8es de finale. « Mon jeu sur gazon a évolué en un an. Maintenant,

je me sens comme à la maison sur le gazon, mon jeu s'y adapte parfaitement », a-t-il souligné avec plaisir, se disant « ravi » d'affronter Kyrgios (40e mondial).

De son côté, l'Australien a balayé le 31e mondial serbe Filip Krajinovic (6-2, 6-3, 6-1). Sans effusions ni drame, contrairement à mardi où il s'en était pris à un juge de ligne trop âgé, donc aux facultés visuelles insuffisantes selon lui, et à des spectateurs « irrespectueux », jusqu'à cracher en direction de l'un d'eux, un geste qui a provoqué l'ouverture d'une enquête. « J'étais déçu de ma performance au 1er tour. Était-ce un jeu à ce manque de respect de journalistes, et tout le reste », a-t-il expliqué, ajoutant que cette fois, il était « très heureux de son match » car il avait « joué vraiment bien dans tous les aspects de (son) jeu ». « J'ai voulu prouver à tout le monde que j'étais vraiment bon », a-t-il insisté.

Gazon piégeux

La qualification a été plus compliquée pour la n° 1 mondiale Iga Swiatek qui a même concédé un set à la 138e au classement, la joueuse néerlandaise Lesley Pattinama (re-

pêchée des qualifications), avant de s'imposer (6-4, 4-6, 6-3) et de signer une 37e victoire consécutive. « Je ne pense pas à cette série. Quand j'entre sur le court, j'espère juste jouer de mon mieux. Mais je vais tout faire pour allonger la série », a assuré la Polonaise de 21 ans qui n'avait joué aucun tournoi de préparation sur gazon après son titre début juin sur la terre battue de Roland-Garros. « Le gazon est une surface piégeuse pour moi. On voit bien que je ne suis pas aussi efficace que sur les autres surfaces. J'ai globalement pris confiance en mon jeu ces derniers mois, mais ce tournoi-là est piégeux et je me demande toujours comment jouer mon meilleur tennis ici », a-t-elle développé. Sa prochaine adversaire sera la 37e joueuse mondiale française Alizé Cornet pour une place en 8es de finale.

Enfin, le tableau féminin a donné lieu à une émouvante accolade entre la 18e mondiale roumaine Simona Halep (ex-n° 1) et la 190e mondiale belge Kirsten Flipkens, qu'elle venait d'envoyer à la retraite en la battant (7-5, 6-4).

Igor GEDILAGHINE/AFP

CYCLISME / TOUR DE FRANCE

Copenhague ouvre la chasse au maillot jaune

Le Tour de France s'est élancé hier vendredi de Copenhague, étourdi par la ferveur de la course au maillot jaune dont le double tenant du titre slovène Tadej Pogacar sera le grand favori, avec pour démarquer un contre-la-montre de 13,2 km dans les rues de la capitale danoise.

Dans la ville qui se flatte d'être la plus cyclable au monde, et où la course n'était jamais venue, la présentation des équipes mercredi avait donné le ton du grand départ : un enthousiasme énorme a accompagné les 176 coureurs du peloton. Celui-ci est pourtant privé cette année de quelques grands noms, du champion du monde français Julian Alaphilippe, insuffisamment rétabli de sa chute dans Liège-Bastogne-Liège, au Britannique Mark Cavendish, codétenteur avec Eddy Merckx du record des victoires d'étape (34), en passant par les vétérans italien Vincenzo Nibali, 37 ans, vainqueur du Tour en 2014, et espagnol Alejandro Valverde, 42 ans, champion du monde 2018, ou le jeune prodige belge Remco Evenepoel (22 ans), jugé encore un peu tendre pour le Tour par son équipe.

Mais les principales ombres au tableau de ce grand départ danois sont celle du dopage, réactive par une perquisition jeudi matin dans l'hôtel de l'équipe Bahrain, et celle du Covid-19, resurgi ces derniers jours. Pas de quoi toutefois remettre en cause la liste des prétendants à la victoire finale, dans laquelle la Slovénie se taille la part du lion : petit pays par la taille

mais grande nation de sport, elle a vu naître le favori Tadej Pogacar et son principal rival Primož Roglic.

Le vent qui fait peur

Aujourd'hui samedi, dès son second jour, le Tour de France s'offre un final à haut risque pour les candidats au maillot jaune exposés au vent de la mer sur le double pont du Grand Belt, qui précède l'arrivée à Nyborg. Bien avant ce temps fort, le parcours des 202,2 km sera parti de Roskilde, l'ancienne capitale du Danemark du Xe au XVIe siècle, et virolotera à maintes reprises, souvent près de la mer. Il offrira autant d'occasions d'attaques et de cassures dans le peloton, pour peu que le vent (annoncé à 25 km/h avec des rafales à 30 km/h) souffle le long des côtes sur une route dépourvue d'abri naturel. « Le peloton pourrait être éparpillé avant même d'emprunter le pont », a alerté le directeur de course Thierry Gouvenou.

À l'approche de sa conclusion du jour, la course passera au-dessus du bras de mer qui sépare deux des principales îles danoises (Seeland et Fionie), un axe routier d'importance construit voilà près de 25 ans et exceptionnellement bloqué pour le Tour. À la sortie de ces 18 km promis à un engagement total, la ligne d'arrivée est proche, à peine 3 km. « Si on est distancé, il n'y aura pas de temps pour s'organiser et tenter de revenir », a prévenu Gouvenou.

Source : AFP

PETITES ANNONCES

Pour placer vos Petites Annonces à partir du web : www.lorientlejour.com, onglet « Petites Annonces ».

IMMOBILIER LOCATION

À louer appt moderne 250m2, Achræfteh, quartier hôpital Rizk, 1er étage, vue très dégagée avec 2 larges balcons des 2 côtés, 2 salons + s. à m. + 3 ch. à c. master + grande cuisine + ch. b. avec W-C, totalement rénové en 2021 (plomberie - électricité), split air conditionning units, générateur immobile, cave, parking, 5 min. de l'ABC. Tél.: 71.910922.

MÉTÉO

Vent S-O - 10/30 km/h.
Humidité 55 à 85 %.
Visibilité bonne à moyenne.
Mer peu agitée, 26°.

Tripoli 21/31°	☼
Beyrouth 24/29°	☼
Tyr 23/30°	☼
Zahlé 18/32°	☼
Qartaba 17/24°	☼

Temps estival stable et tempéré sur le BMO. Au Liban, le temps aujourd'hui sera partiellement nuageux, sans changement dans les températures sur le littoral et en montagne, et avec une légère baisse dans la Békaa. Le brouillard persistera sur les hauteurs et les vents seront forts par moments. Demain, le temps restera partiellement nuageux sans changement de températures, et avec du brouillard sur les hauteurs moyennes et du vent fort parfois.

COMMENTAIRE

Formation du gouvernement : en attendant Godot



Par
Mohamad
HAGE ALI

Chercheur et directeur de la communication du Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East Center. Dernier ouvrage : « Nationalism, Transnationalism, and Political Islam » (Palgrave, 2017).

Malgré le fait qu'il ait reçu, lors des consultations parlementaires non contraignantes de la semaine dernière, le plus petit nombre de voix pour un candidat au poste de Premier ministre depuis 1990, Nagib Mikati garde officiellement l'espoir de former rapidement un nouveau cabinet.

Or, au Liban, le processus de formation du gouvernement est en soi une tâche particulièrement ardue qui prend souvent de nombreux mois dans un pays profondément polarisé. Si M. Mikati espère éviter des maux de tête en apportant quelques changements à son gouvernement sortant, plusieurs facteurs devaient doucher les espoirs d'une conclusion rapide de ce processus.

Pression réduite

D'abord, le prochain cabinet ne sera en place que jusqu'à ce qu'un autre soit formé après l'élection présidentielle. Cela pourrait affecter la pression pour former un gouvernement, étant donné que le cabinet sortant peut continuer à gérer les affaires pendant cette période intermédiaire relativement courte.

Ensuite, la perspective que ce gouvernement nouvellement formé se trouve dans la situation d'assumer les prérogatives présidentielles après la fin du mandat de Michel Aoun, en cas d'absence d'accord sur un successeur à Baabda, est loin d'être à écarter. C'est pourquoi le genre du président, Gebran Bassil, considère le rôle du CPL dans le prochain gouvernement comme un levier potentiellement important qui pourrait lui permettre de succéder à Aoun ou de déterminer de manière significative le choix d'un successeur. Les négociations s'annoncent donc très difficiles. En politicien chevronné, Nagib Mikati est parfaitement conscient de cette réalité et négociera durement pour affaiblir Bassil dans tout nouveau cabinet. Ce dernier, qui n'a pas soutenu Mikati lors des consultations, cherchera de son côté à bloquer le processus de formation du gouvernement s'il n'obtient pas ce qu'il veut, dans un contexte de détérioration accélérée des conditions économiques et financières du pays. Quant au président Aoun, il pourrait donc essayer de modifier le choix des ministres de Mikati en refusant de signer le



Le Premier ministre désigné Nagib Mikati (c.) à sa sortie du Parlement, le 28 juin 2022, après les consultations non contraignantes.

Photo: Al Fawaz/Parlement libanais

décret de nomination si on genre n'était pas satisfait.

Troisièmement, le prochain gouvernement devra faire des choix difficiles, principalement en réponse aux négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) pour aider le Liban à sortir de sa crise économique. Il s'agit notamment d'unifier les taux de change et de limiter les interventions monétaires de la banque centrale (BDL) dans l'économie. Selon l'accord préliminaire signé avec le FMI en avril dernier, la BDL doit se concentrer sur la reconstitution de ses réserves en devises étrangères et le maintien d'un taux de change unique déterminé par le marché, ce qui facilitera le fonctionnement du secteur financier. Or, elle continue aujourd'hui d'intervenir sur le marché avec

plus de 2 milliards de dollars dépensés au cours des six derniers mois, selon son gouverneur Riad Salamé. Et mettre fin à cette intervention sera politiquement coûteux, car la valeur de la livre libanaise risque de baisser encore, ce qui provoquera un mécontentement populaire considérable. C'est pourquoi de nombreux partis politiques pourraient être intéressés à rester en dehors du gouvernement, réduisant ultérieurement la pression pour en former un le plus rapidement possible.

Parallèlement, l'une des priorités de Gebran Bassil semble être de conditionner sa participation au gouvernement à un accord de Mikati pour démettre de son poste un gouverneur dont il a été jusque-là un fervent soutien. Le chef du CPL a accusé Riad Salamé d'avoir permis

la baisse de la valeur de la livre libanaise afin de discréditer le mandat de son beau-père. Sa campagne contre Salamé, considéré par beaucoup de Libanais comme le protecteur d'un système financier corrompu ayant précipité l'effondrement économique du Liban, constitue sans doute aussi un moyen pour tenter d'améliorer sa propre réputation, au plus mal depuis trois ans. De son côté, le gouverneur fait valoir que l'enquête judiciaire menée contre lui par Ghada Aoun est motivée par des raisons politiques. Bref, le sort de Riad Salamé continue de diviser la classe politique, ce qui peut également compromettre un consensus sur un nouveau gouvernement.

Contexte régional

Enfin, la dynamique de formation d'un

cabinet pourrait être ultérieurement affecté par les changements en œuvre sur la scène régionale. Selon certaines informations, les pourparlers entre l'Arabie saoudite et l'Iran doivent reprendre à Doha, et un nouvel élan a été donné à la relance de l'accord nucléaire avec l'Iran à la suite de la visite du chef de la politique étrangère de l'Union européenne Josep Borrell à Téhéran ce mois-ci. Si ces négociations aboutissent, la dynamique locale libanaise pourrait être influencée positivement par l'apaisement des tensions régionales, ce qui pourrait faciliter l'élection d'un président. Un accord régional est d'autant plus important que les forces politiques libanaises sont aux prises avec les exigences du FMI en matière de réformes politiquement coûteuses. Une certaine mesure de soutien régional pourrait atténuer l'impact de ces réformes et aider à soulager le mécontentement socio-économique. Cependant, tout cela prend du temps, ce qui ne fait qu'encourager les acteurs politiques libanais à adopter une attitude attendue.

C'est peut-être pour toutes ces raisons que la question de savoir s'il ne serait pas préférable de maintenir en place le gouvernement sortant actuel, voire de réactiver son rôle à la fin du mandat d'Aoun, commence à faire débat. Le point de discord le plus probable est que M. Mikati restera dans l'incapacité de mettre en œuvre les réformes nécessaires dans le secteur de l'électricité, qui reste sous le contrôle du CPL. Or, Gebran Bassil voudra continuer à utiliser son influence sur le ministère pour garantir ses objectifs politiques, mais aussi pour garder la main sur le dossier sensible des hydrocarbures offshore, à un moment où le pays attend la reprise des négociations et de la médiation américaine sur sa frontière maritime avec Israël.

Tout cela rend la formation d'un gouvernement dans un court laps de temps non seulement difficile, mais aussi improbable. L'élection présidentielle est désormais la priorité, et son issue dépendra dans une large mesure des résultats des pourparlers régionaux. Tant que ces derniers ne seront pas clarifiés, le Liban restera dans une situation d'attente.

Ce texte est une traduction synthétique d'un article publié en anglais sur Diwan, le blog du Carnegie MEC.

INFRASTRUCTURES

Pénuries d'eau : sortir du piège de l'informalité



Par
Yasmina
CHOUOEIRI

Assistante professeure non résidente à l'Université catholique de Louvain et consultante en environnement urbain chez Landscape Designer.

Une fois encore, les habitants de plusieurs régions libanaises ont dû faire face la semaine dernière à une interruption totale de l'approvisionnement en eau en raison de « pénuries d'électricité, de dysfonctionnements majeurs et de vols de câbles », selon les explications fournies par un communiqué de l'Office des eaux de Beyrouth et du Mont-Liban. Déjà courantes depuis des années, en particulier pendant l'été, les pénuries se sont considérablement aggravées avec la crise économique et financière qui secoue le pays depuis plus de deux ans, et notamment la dépréciation de la livre libanaise et la situation dramatique dans laquelle se trouve le secteur électrique. Dès juillet 2021, l'Unicef tirait la sonnette d'alarme en annonçant que 71 % de la population libanaise pourrait souffrir d'un manque d'accès à l'eau dans un pays pourtant considéré comme plutôt bien pourvu en ressources hydriques. Faute de capacités financières suffisantes pour assurer le fonctionnement régulier des groupes électrogènes censés alimenter les stations de pompage pendant les coupures d'électricité, les quatre offices autonomes du pays peinent à assurer leur mission.

Résultat : alors que près des deux tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, les ménages sont de plus en plus contraints d'avoir recours aux systèmes informels d'approvisionnement en eau – des livraisons par camions-citernes à l'eau pompée dans des puits domestiques privés –, payant ainsi le prix lourd de défaillances structurelles dans la gestion du secteur.

Coûts élevés et inégaux

Bien que les premiers camions-citernes soient apparus dans les années 1970 et que le marché informel n'ait pas cessé de croître depuis, on a assisté à une augmentation soudaine de leur nombre, surtout après les sécheresses de 2013 et 2015. Ces épisodes ont augmenté les perturbations du système de distribution officiel et ont considérablement accru la demande sur le système informel. Cela a conduit à l'augmentation du nombre de fournisseurs de camions-citernes et à l'accroissement de la concurrence entre eux. Au final, certains acteurs ont contrôlé l'accès aux sources d'eau et le marché informel de l'eau qui en a résulté. Cet effet a été à double tranchant : si, à court terme, l'augmentation du nombre de camions-citernes a fait baisser les prix pour les utilisateurs finaux, cette hausse s'est automatiquement accompagnée d'un pompage excessif des eaux souterraines de manière non surveillée et non contrôlée, ce qui a exacerbé l'intrusion d'eau de mer à Beyrouth et sur la côte libanaise.

Par ailleurs, si le coût des camions-citernes a légèrement diminué, le coût total des sources d'eau au Liban reste assez élevé. À Beyrouth, le prix de l'abonnement pour les ménages était d'environ 200 dollars avant la crise (soit 300 000 LL à l'époque) par an pour un volume fixe « promis » d'un 1m3 par jour. Cependant, en raison des pénuries d'eau, les ménages sont également obligés de payer pour des sources informelles supplémentaires (citernes, bouteilles et puits), ce qui représentait alors une moyenne de 1 900 dollars par an.

En général, pour s'assurer que les coûts de l'eau sont équitables et abordables, les ingénieurs et les planificateurs comparent généralement les coûts de l'eau aux revenus des personnes. Il existe un consensus général sur le fait que le seuil d'accessibilité à l'eau du ratio coût/revenu se situe entre 2 et 5 % selon le lieu et le contexte. Cela signifie que tant que l'on paie moins de 5 % de son revenu pour l'eau, on a accès à une ressource plutôt abordable. À Beyrouth, le ratio moyen coût/revenu de l'ensemble des sources d'eau (formelles et informelles) était d'environ 6 % avant la crise, selon une enquête réalisée auprès de 105 ménages de catégories sociales différentes. Mais cette moyenne masque de fortes disparités entre les communautés à faibles et à forts revenus : par exemple, le rapport coût/revenu moyen de l'eau pour une communauté à faible revenu était d'environ 10 % avant la crise, alors qu'il était d'environ 4 % pour une communauté à revenu plus élevé.

Dégâts environnementaux

Pour faire face aux pénuries et à la charge des coûts supplémentaires, les différentes communautés, d'une part, ont appliqué des stratégies différentes. Les communautés à faibles revenus ont compromis la qualité de leur eau potable en achetant des bouteilles sans marque moins chères et de qualité incertaine. En outre, elles ont modifié leurs habitudes de consommation en programmant les activités qui consomment beaucoup d'eau (par exemple, le lavage du linge) aux moments où l'eau municipale est fournie (parce que c'est la source la moins chère). D'autre part, les communautés aux revenus plus élevés ont eu recours à des unités de traitement de l'eau individuelles coûteuses qui leur ont permis de pomper et de traiter des quantités illimitées d'eau provenant de leurs puits privés, ce qui a compromis la qualité et la durabilité des eaux souterraines.

Par définition, les systèmes informels ne sont pas surveillés et ne sont pas contrôlés. Ils peuvent donc entraîner des injustices sociales et des dégâts environnementaux en compromettant la durabilité des ressources en eau. Par conséquent, pour rétablir l'équité et la durabilité de l'approvisionnement en eau, il est essentiel de rétablir l'efficacité et la fiabilité du système formel pour satisfaire les besoins en eau des communautés de manière à atteindre un niveau de confiance acceptable. Cela est plus facile à dire qu'à faire, car tous les aspects du système actuel de l'eau doivent être évalués, y compris les dimensions hydrauliques, environnementales, économiques, sociales, légales et politiques, afin de développer des politiques à long terme et de solutions viables.

Les systèmes d'eau informels sont un piège : s'ils aident les communautés à résoudre leurs problèmes d'accessibilité à l'eau, ils ont un coût supplémentaire, ils augmentent les disparités entre les communautés et épuisent les ressources. Malheureusement, tant que les infrastructures officielles seront défaillantes, le système informel ne pourra être éradiqué. Une gamme de stratégies globales qui prennent en compte de multiples dimensions est nécessaire pour rétablir progressivement l'efficacité des systèmes formels. Lorsque la confiance des usagers sera regagnée, alors seulement les systèmes informels pourront être abandonnés.

POINT DE VUE

Changer la politique d'aide économique européenne à la Palestine



Par
Alexandra
GERASIMČIKOVÁ

Conseillère pour le Moyen-Orient auprès de l'association ACT Alliance EU, basée à Bruxelles.

Les institutions financières de l'Union européenne se concentrent de plus en plus sur la Palestine en vue d'aider à stimuler son développement durable, à y créer des emplois, à y promouvoir la croissance et soutenir la reprise postpandémique. Cependant, malgré des flux massifs d'investissements – principalement sous la forme de prêts au secteur privé palestinien –, l'UE continue d'ignorer les obstacles structurels au développement de la Palestine. Au lieu de cela, son aide soutient le système bancaire palestinien et entretient une économie brisée sous occupation. Selon un récent rapport européen évaluant les investissements réalisés en Palestine depuis 2014, les contributions actuelles en provenance de la « Team Europe » – l'UE, ses États membres et les banques publiques de développement, notamment la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – s'élevaient à 1,4 milliard d'euros (1,5 milliard de dollars). Les trois cinquièmes de cette somme ont été engagés au cours des deux dernières années. Les prêts représentent 71 % du total, soit 1 milliard d'euros.

La BEI, qui a récemment ouvert un bureau à Jérusalem pour la Cisjordanie et Gaza, est le principal investisseur avec 372,3 millions d'euros, soit plus d'un quart de l'ensemble des financements européens en faveur de la Palestine. Les autres grands contributeurs sont la Suède (279,5 millions d'euros), la France (253,2 millions), l'Allemagne (166 millions) et l'UE (77,1 millions). Étant donné que l'aide au développement de base de l'UE à la Palestine en 2020 était d'environ 241 millions d'euros, ces sommes sont importantes.

Cependant, la part des prêts non productifs parmi les petites et moyennes entreprises (PME) palestiniennes est en hausse, et l'endettement des ménages augmente également, ce qui remet en question le fait que davantage de prêts puissent soutenir une croissance économique durable. Au contraire, cette approche risque de détourner l'aide européenne des utilisations les plus utiles, comme les fonds à destination de la société civile, les transferts en espèces aux familles en situation d'extrême pauvreté, ou le soutien aux services publics, comme l'éducation et les soins de santé.

Ces secteurs ont gravement souffert depuis que le commissaire européen hongrois Olivér Várhelyi a proposé de geler une grande partie du budget d'aide de l'UE en raison des allegations selon lesquelles certains manuels scolaires palestiniens inciteraient à la violence et à la haine – malgré une étude financée par l'UE qui tempère ces allegations. Après presque un an de discussions sur le conditionnement de l'aide aux réformes de l'éducation, Bruxelles a décidé de débloquer les fonds. Quoi qu'il en soit, les conséquences de ce gel sont graves et de grande ampleur : l'arrêt des traitements vitaux pour au moins 500 patients atteints de cancer, la suspension des transferts d'argent à quelque 120 000 Palestiniens vulnérables et des réductions de salaire dans le secteur public.

L'augmentation du financement du secteur public a été la clé de la reprise économique postpandémique en Europe et devrait jouer un rôle similaire en Palestine. En fait, l'annexion de facto par Israël du territoire de la Cisjordanie signifie que le soutien du secteur public aux petites entreprises palestiniennes est indispensable. La Palestine n'a pas la

souveraineté et le contrôle de ses frontières, ni de ses ressources naturelles, et fait face à des obstacles structurels – allant des restrictions de mouvement au contrôle par Israël du commerce extérieur palestinien, ce qui limite fortement les opportunités économiques pour le secteur privé. En vertu des accords d'Oso, les Palestiniens sont effectivement enfermés dans une dépendance économique vis-à-vis d'Israël et de l'aide internationale, sans disposer de l'espace fiscal nécessaire pour répondre aux besoins de développement national.

Sans surprise, les effets de l'occupation prolongée et des politiques d'aide néolibérales moyennes – niveau élevé de chômage, inégalités, endettement et aggravation de la pauvreté – ont accru la dépendance de l'Autorité palestinienne vis-à-vis de prêts bancaires pour couvrir les déficits budgétaires. L'Autorité et les employés publics représentent désormais 40 % des crédits bancaires.

Cela met en lumière une autre préoccupation concernant le milliard d'euros de prêts européens, qui sont orientés en grande majorité vers les banques et les institutions de microfinance palestiniennes : un manque de transparence concernant les bénéficiaires et une clarté insuffisante quant aux gains en termes de développement. Compte tenu du capitalisme de copinage et de la corruption qui régnerait au sein de l'Autorité palestinienne, le risque de voir les PME privées de financement ne peut être ignoré.

Pourtant, il est difficile à dire si les institutions financières de l'UE exigent des données de prêts suffisamment désagrégées auprès des intermédiaires. En 2019, la Commission européenne a conclu que les résultats des interventions de la BEI en dehors de l'Europe restent pour la plupart inconnus, et d'autres bailleurs de fonds font face à des critiques similaires liées à la transparence.

Si l'Europe veut promouvoir le développement durable de la Palestine, la fin de l'occupation doit être une priorité diplomatique absolue. Néanmoins, étant donné que la possibilité d'une paix israélo-palestinienne négociée semble éloignée, l'UE devrait de toute urgence développer un nouveau modèle d'aide qui corresponde mieux aux réalités sur le terrain.

Des financements concessionnels mieux conçus et plus transparents, associés à des subventions directes et à des programmes d'allègement de la dette pour le secteur productif et les petites entreprises – en particulier celles qui présentent un profil de risque plus élevé et celles qui apportent des avantages sociaux plus importants –, pourraient soutenir une économie fondée sur les droits et protéger la présence des Palestiniens sur leur terre.

L'UE peut également orienter son aide vers les organismes publics palestiniens qui sont bien placés pour superviser ces investissements. Enfin, dans le processus de planification, au lieu de s'en remettre à une Autorité palestinienne qui n'a pas organisé d'élections depuis 2006, des consultations avec la société civile, les syndicats et les associations palestiniennes devraient être organisées pour s'assurer que les besoins locaux sont satisfaits.

« Si ce n'est pas cassé, pas besoin de réparer », dit le vieil adage. Mais, avec l'économie palestinienne en grande difficulté, le modèle d'aide de l'Europe a désespérément besoin d'une révision.

Traduction Timothee Demont
Copyright : Project Syndicate, 2022.

Les mots fléchés

Rendre moins tiède	Fait mouvement	Intimidé	Hâler, bronzer	Bataillon	Termes polés	Retenues par des passants	Lignes entrecroisées
Belle ressource de chiffonniers	Particulière	Sart d'engrais	Passer sous le robinet	Avec elle	Gestes nerveux	Admis par la loi	
Elle s'interroge au persan	Elle crache le feu		Met sur le compte	Infamie	Comité élu		
Point de marin		Rendu tranchant				Dit par un égaré	Poids à perdre
Présente en cadeau	Outiter	Lisière					
		Restes de boudin					Colorer légèrement
Période historique		En extase				Côte de lever	
Requête au patron		Revenir à la charge				Liquide amnionique	
			Méridienne			Très dévoués	
Presque dure	Une association	Affection cutanée	Aspiration enfantine				Afin de supposer
				Elle et lui			Indique un groupe
Jus de muscat			Corde			Bien de toi	Mot de liaison
Serrement			Facte le tour de la bastide				Régir
						Caprice, fantaisie	Conjoncture
Déposer un enjeu	Araignée ou dormeur						Merlot ou sauternes
				Devoir au passé		Accompagne un carquois	Aire de vent
							Renfort du menuisier
Un prénom ou un pantalon	Se met aux anneaux		Religieuse ou diplomate				
			Une condulle toute bête				Lieu de rumeurs

Solutions des mots fléchés, des mots croisés et des sudokus du précédent numéro

B	A	R	E	M	E	X	E	C	R	E
N	R	E	S	P	L	E	N	D	I	R
V	T	C	L	R	E	N	T	I	E	R
A	L	M	O	D	O	V	A	R	N	E
G	R	E	E	N	E	I	K	A	T	U
C	S	G	R	E	S	I	L	I	E	R
J	T	A	C	O	T	E	S	E	M	S
I	F	A	B	E	R	C	R	U		
E	Q	U	I	P	E	R	P	O	S	E
U	T	S	E	N	T	I	R	S	E	
R	E	A	L	I	S	E	E	S	D	F
I	E	L	S	C	A	R	E			
O	C	E	A	N	E	S	E	R	R	E
A	S	E	T	R	O	U	I	L	L	E
A	B	R	A	A	S	S	E	A	U	
A	N	E	A	N	T	I	E	N	E	F
A	N	I	E	R	P	E	S	E	S	A

1	P	R	I	S	O	N	N	I	E	R
2	L	I	T	A	N	I	E	B	A	
3	A	M	E	G	E	T	T	E	R	
4	I	M	M	O	L	E	U	N	I	
5	S	E	C	E	L	A	I	S		
6	A	L	E	T	O	I	S	E	S	
7	N	R	B	R	A	R	I			
8	T	E	R	R	A	S	A	M		
9	E	T	A	U	X	S	I	T	E	
10	R	E	S	S	E	M	E	L	E	S

8	3	9	5	4	6	1	7	2		
6	5	4	7	2	1	3	9	8		
7	2	1	3	8	9	5	4	6		
1	7	6	9	5	3	2	8	4		
9	4	5	8	7	2	6	1	3		
2	8	3	6	1	4	9	5	7		
5	1	2	4	3	7	8	6	9		
3	9	7	1	6	8	4	2	5		
4	6	8	2	9	5	7	3	1		

2	1	3	7	5	6	9	4	8		
5	8	4	1	9	2	7	6	3		
9	7	6	3	4	8	5	2	1		
4	3	1	2	8	7	6	9	5		
7	2	5	9	6	3	8	1	4		
8	6	9	5	1	4	2	3	7		
3	5	2	6	7	1	4	8	9		
1	4	7	8	2	9	3	5	6		
6	9	8	4	3	5	1	7	2		

Le mot secret

UN MOT DE 10 LETTRES : **LE CONSULAT**

E	R	E	T	I	R	C	O	N	S	U	L	E	M	M	O	H	S	E	E	
D	D	P	R	O	B	I	T	E	O	A	I	M	U	E	O	R	C	L	T	
E	M	A	Y	C	C	U	N	N	I	E	U	L	Q	I	N	E	O	A		
C	I	A	S	A	A	R	A	N	G	E	S	T	C	P	O	O	T	D	G	M
O	L	P	L	S	T	R	A	E	S	G	E	A	V	P	T	P	U	E	O	
R	I	M	R	T	A	G	R	A	A	I	A	U	G	R	A	E	E	P	L	
P	E	M	A	E	E	B	G	I	S	U	O	S	E	E	T	R	E	H	P	
E	U	C	M	Y	S	E	M	C	E	P	T	E	T	R	L	R	O	A	I	
U	T	B	O	U	R	S	E	A	I	R	S	E	E	A	A	A	R	L	D	
P	S	V	L	R	N	I	E	C	N	T	E	A	U	T	G	L	R	A	E	
L	N	A	E	I	P	I	O	E	A	D	E	I	R	E	E	T	O	E		
E	O	D	G	R	C	S	T	F	L	F	A	O	R	M	E	E	N	C	M	
P	N	E	O	E	I	R	E	E	L	D	N	T	E	R	M	T	H	E	P	
P	C	G	C	U	A	T	R	A	I	T	E	N	I	P	U	A	A	R	L	
A	E	R	L	N	T	S	E	E	E	E	T	P	S	R	N	O	I	T	O	
R	P	E	G	E	E	D	D	T	I	D	E	U	G	C	V	C	S	Y		
U	A	E	A	R	G	R	I	S	R	E	G	L	E	T	E	E	E	I	E	
S	R	R	D	L	O	A	O	I	A	P	A	R	E	R	E	N	E	N	I	
E	T	R	X	I	A	P	T	E	R	C	E	D	O	C	N	S	L	O	I	V
N	O	I	T	C	E	T	O	R	P	R	E	R	I	A	S	S	I	M	E	

- | | | | |
|-----------|-----------|------------|--------|
| AGENT | EDIT | NONCE | TRAITE |
| AIDE | ELOGE | OPERATION | USAGE |
| ALLIE | EMISSAIRE | ORDRES | VERITE |
| AMBASSADE | EMPLOYE | PAIX | VIE |
| APPUI | ENVOYE | PARERE | |
| ART | EPOQUE | PARLEMENT | |
| AUTEUR | ESTAFETTE | PAROLE | |
| | ETAT | PART | |
| BUREAU | ETRANGER | PEUPLE | |
| | | POSTE | |
| CALME | FACE | POUVOIRS | |
| CARRIERE | FOI | PRIVE | |
| CAS | GUETRE | PROBITE | |
| CASTE | HOMME | PROCEDE | |
| CAUSE | IMMUNITE | PROTECTION | |
| CITE | LANGAGE | PUBLIC | |
| CODE | LEGAT | RAPPEL | |
| CONSUL | LEGATION | REGLE | |
| CORPS | LETTRE | ROYAL | |
| COURRIER | LOI | RUSE | |
| CRITERE | | | |
| | MANDAT | SENAT | |
| DATE | MESSAGE | SENS | |
| DECRET | MILIEU | SIECLE | |
| DEPUTE | MINISTRE | STAGE | |
| DIPLOMATE | MONDE | TACT | |
| DOUTE | MORAL | TEMPS | |
| DROIT | | | |
| ECHANGE | | | |
| ECRIT | | | |

SOLUTION DU PRÉCÉDENT MOT SECRET : **MONOLOGUE**

MARCHE À SUIVRE DU MOT SECRET

Dès que vous repérez un mot, rayez les lettres de ce mot dans la grille et barrez-le dans la liste. Commencez par les mots les plus longs. Quand vous aurez inséré tous les mots de la liste, il vous restera les lettres formant le mot secret. Pour former un mot, les lettres peuvent se suivre soit horizontalement, verticalement ou en diagonale, de droite à gauche ou de gauche à droite. Une même lettre peut servir pour plusieurs mots.

Les mots croisés

Problème n° 16412

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT :

- Abandonner la compétition ou la conversation. - 2. Repasse la bande. - 3. Ce qui déforme la réalité. Ne mange pas la galette. - 4. Remise en état. - 5. Nez pointu. Sigle tout bête. - 6. Tourner à l'aigre. Réponse de Gascon. - 7. Région de Slovaquie et de Croatie. - 8. Cité en Nouvelle-Calédonie. Garde la ligne en région parisienne. - 9. Émir continuateur de Gengis Khan. - 10. Préposition. Sigle pour bidon d'huile. Joués.

VERTICALEMENT :

- En scène. - B. Qui n'a plus besoin de rien. Ancien groupe opposé à une indépendance. - C. Epreuve sportive. - D. Types de dictatures, prétendant s'appuyer sur le peuple. - E. Obtiendra un succès. - F. Indien du Bengale. Montre du mécontentement. - G. Cobalt au labo. Mamifère arboricole d'Amérique du Sud. - H. Têtes coupées. Fleuve irlandais. - I. Une lettre grecque. Bienfaiteur d'Émilie. - J. Donneras vie à une histoire.

Sudoku

		3	1		4			9
				8		1		
		2				7		
7			5				3	6
9	4		7					5
	9			5				
	2		4					
6		9		1	8			

AGENDA

EXPOSITION

YANN CHARBONNIER : WALLS OF DIALOGUES à la galerie Arthaus, Gemmayzé, jusqu'au 15 juillet. Tél. : 01/446010.

NADA MATTA : FREE HATCHLING à la galerie Artscoops, rue Michel Chiha, Achrafieh, jusqu'au 14 juillet. Tél. : 01/327069.

EXPOSITION COLLECTIVE DE PEINTRES LIBANAIS à la galerie Cheriff Tabet, immeuble D Beirut, 1er étage, rue Shell, côté mer, du lundi au vendredi, de 11h à 18h, et samedi de 11h à 14h, jusqu'à la fin de l'été. Tél. : 01/253664. tabetcs@gmail.com ; www.galeriecheriffabet.com

SÉLECTION D'ARTISTES LIBANAIS à la galerie Les Plumes Elsie Braidi, immeuble Braidi, rue Chéhadé, Tabaris, jusqu'au 22 octobre. Tél. : 01/333537.

YOUSSEF BÉIDAS : WHO KILLED au Beirut Art Center, immeuble Safe, rue 93, zone Adliyé, Jisr el-Wati, jusqu'au 16 juillet. Tél. : 01/397018.

OMAR MISMAR : CONFISCATED IMAGINARIES et **FINE PRINT** au Beirut Art Center, immeuble Safe, rue 93, zone Adliyé, Jisr el-Wati, jusqu'au 22 juillet. Tél. : 01/397018.

AVETIS KHACHATRIAN : RETURN TO CHILDHOOD à la galerie Amrah, rue Nahr Ibrahim, centre Tekeyan, Beyrouth, jusqu'au 3 juillet. Tél. : 03/262423.

BAHRAM HAJOU : PORTRAIT OF A COUPLE à la galerie Aida Cherfan et Christiane Ashkar, Starco, bloc B, jusqu'au 14 juillet. Tél. : 81/386339.

TRIBUTE TO POP ICONS à la galerie Carré d'artistes, rue Fernainé, Achrafieh, jusqu'au 31 août 2022. Tél. : 01/200935.

HODA BAALBAKI : JOURNEY OF A COSMIC CITIZEN à la galerie Art on 56th, Gemmayzé, rue principale, jusqu'au 9 juillet. Tél. : 01/570331.

NELSY MASSOUD : METAMORPHOSIS et **AZZA ABO RABIEH** à la galerie Upper et la galerie Saleh Barakat, rue Justinien, Clemenceau, jusqu'au 23 juillet. Tél. : 01/365615.

MAHER ATTAR : BERYTUS A GLORIFIED CITY à la galerie District, rue Gouraud, Gemmayzé, jusqu'au 16 juillet. Tél. : 81/680069.

TARIK KISWANSON à la galerie Sfeir-Semler, immeuble Tannous, la Quarantaine, jusqu'au 13 août. Tél. : 01/566550.

EXPOSITION COLLECTIVE D'ARTISTES INTERNATIONAUX à l'Art Loft de la galerie Cheriff Tabet, immeuble D Beirut, 1er étage, rue Shell, côté mer, du lundi au vendredi, de 11h à 18h. Tél. : 01/253664. tabetcs@gmail.com ; www.galeriecheriffabet.com

THÉÂTRE

MAFROUKEH au Théâtre Monnot, Beyrouth, rue de l'Université Saint-Joseph, jusqu'au 3 juillet. Tél. : 01/421870.

HOROSCOPE

BÉLIER (21 mars - 19 avril) :

L'apprentissage d'une nouvelle compétence comme passe-temps pourrait vous apporter beaucoup de satisfactions. L'occasion de mettre à jour de nouvelles idées. Votre envie de vous lancer dans le domaine artistique se précise.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) :

Vous chance est à la baisse aujourd'hui, mais ne laissez pas votre moral s'en ressentir. Il est important d'accepter des situations qui tourneront à votre avantage. C'est une question de patience.

GÉMEAUX (21 mai - 20 juin) :

Vous serez émotionnellement vulnérable, mais il n'y a pas de raison de vous inquiéter. Il ne s'agit que d'un phénomène passager, qui en fait pourrait annoncer l'arrivée d'un grand bonheur.

CANCER (21 juin - 22 juillet) :

Vous aurez la poisse, une succession de malheurs et des questions pratiques seront impossibles à traiter. C'est un signe certain que vous devriez attendre les bras croisés.

LION (23 juillet - 22 août) :

Une évolution de votre relation personnelle pourrait se produire. Y aurait-il de la romance dans l'air ? Alors, observez et retenez les leçons. Vous ne pouvez plus faire les mêmes erreurs dans votre relation amoureuse.

VIERGE (23 août - 22 septembre) :

La motivation sera en baisse. Vous pourriez montrer une certaine réticence à cette routine et à ces interminables conversations. Vous devriez chercher à pimenter les choses.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) :

Vos pensées se tournent vers la famille, et vous aurez l'honneur de vous changer des questions d'accueil et d'attention. Vous partagerez des moments de sincérité.

Pour placer vos annonces Carnet à partir du web :

www.orientlejour.com, onglet « Carnet ».

Pour les hommages, s'adresser à Mlle Thérèse SABER. Tél. : 05/956444.

Nécrologie

La Ligue de la famille Zakhem

Yoana, épouse Antoun Halabi, et famille Lara Zakhem

Yasmina Zakhem Les enfants de feu Charies Saliba :

Richard Saliba et famille Derek Saliba

Rhâa, épouse Georges Trad, et leurs enfants :

Joy Trad et famille Nicolas Trad

Philippe Trad

ainsi que les familles Saliba, Zakhem, Halabi, Trad, Abou Halha, Moukarsel, Karam, Massaad, Damaa, Gèbara, Harfouche, Maamary, Issa, tous les habitants de Deddé et leurs alliés au Liban et à l'étranger

ont la douleur de faire part du décès, survenu vendredi 1er juillet 2022, de leur regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante

ARIANE RICHARD SALIBA

Veve de l'ingénieur Albert Saïm Zakhem

L'absoute sera donnée aujourd'hui samedi 2 juillet à 11h, en l'église Saint-Dimitri des grecs-orthodoxes, Achrafieh.

La dépouille mortelle sera transférée à son village natal de Deddé, où une cérémonie religieuse sera célébrée à 15h, en l'église Saint-Élie, suivie de l'inhumation dans le cimetière de la famille.

Les condoléances seront reçues demain dimanche 3 juillet, de 12h à 18h, dans le salon de l'église Saint-Dimitri des grecs-orthodoxes, Achrafieh.

Georges Kamel Abboud

Kamel et son épouse Esperanza Zeina

Tania, épouse Roy Abou Fadel, et leurs enfants : Élie et Georges

Josphine Ghalib, épouse Antoine Zabar

Les enfants de feu Jacqueline Ghalib, épouse Nabil Panayot :

Myrta, Nadine et Elie

Les enfants de feu Georges Ghalib : Richard et Sami

La famille de feu Mourad Ghalib

Violeta Tomas Biza

ainsi que les familles Abboud, Ghalib, Zabar, Panayot, Karam, Aoun, Haroun, Carvajal, Abou Fadel et leurs alliés au Liban et à l'étranger

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

MARIE SIMON GHALIB

L'absoute sera donnée aujourd'hui samedi 2 juillet à 12h, en l'église Saint-Maroun, Gemmayzé.

Les condoléances seront reçues, dans la stricte intimité, le même jour, de 11h à 15h, dans le salon de l'église, ou aux numéros suivants :

Kamel : 03/337135 ; Zeina : 03/522004 ; Tania : 03/506906 ; Zmyr Zabar : 03/614776.

Numéros d'urgence

SERVICES PUBLICS Pompiers : 175 Police : 112 Informations : 1515 Défense civile : 125 Aéroport : 150

CONFÉRENCE

Le Forum des experts libanais en France organise un débat sur les défis en temps de crise



De droite à gauche sur la photo : Georges Mallat, Pierre Duquesne, Franck Puget, Nada Chehab, Rami Baiteh et Hervé Mallat. Photo DR

Célébrant les dix ans de sa création, le Forum des experts libanais en France a organisé la semaine dernière sa conférence annuelle à la Maison des polytechniciens à Paris. Outre une large participation de la communauté libanaise, la conférence s'est distinguée par une présence diplomatique internationale. Le débat était modéré par le journaliste Leila el-Murr et portait sur les défis auxquels font face les entreprises et les experts libanais avec leurs partenaires français, de la crise sanitaire du Covid, en passant par la crise libanaise et plus récemment la crise ukrainienne.

Nada Chehab, fondatrice et présidente du forum et de la société NCC (New Concept Consulting), a insisté sur l'importance de prendre en compte le changement dans l'analyse des risques et de faire preuve d'aptitude à agir rapidement, quels que soient ces risques. Dans ce contexte, elle a mis en avant les diverses compétences des Libanais, tout en évoquant tout particu-

lièrement la contribution de la femme libanaise à cet égard. Pierre Duquesne, ambassadeur et délégué interministériel à la Méditerranée, s'est déclaré convaincu que la crise libanaise est profonde et requiert des réformes urgentes en vue de construire une économie stable et durable, ce pour quoi la France apportera tout son soutien, selon lui. À ce titre, il a affirmé que la participation du Fonds monétaire international est un signe de confiance.

Faisant référence à la crise climatique, Hervé Maillart, délégué permanent de la filière nucléaire française (CSFN) auprès du Conseil national de l'industrie, a pointé du doigt le besoin urgent du Liban en solutions permettant de sécuriser un approvisionnement durable en courant électrique.

Pour sa part, Rami Baiteh, directeur général de Carrefour France et membre de son conseil d'administration, a mis en évidence l'importance qu'il accorde à l'être humain, ce qui l'a

motivé à créer l'École du leadership chez Carrefour, offrant ainsi des perspectives d'ascension professionnelle aux employés engagés.

Georges Hyam Mallat, membre du barreau de Beyrouth et consultant auprès de plusieurs institutions internationales, a évoqué l'attachement du Libanais aux libertés individuelles. Considérant que la situation dramatique que traverse le Liban contredit sa raison d'être et son identité, Me Mallat a énuméré plusieurs mesures qui pourraient constituer des solutions permettant de dépasser la crise libanaise actuelle.

Enfin, Franck Puget, ancien officier supérieur de l'armée française et chef du groupe ASKM, a mis l'accent sur l'importance de l'intelligence économique dans la confrontation proactive des risques. Selon lui, préparer les entreprises à adopter un état d'esprit basé sur la compréhension de leurs risques les aiderait à réduire l'impact de ces risques par des mesures préventives.

Condoléances

Son époux : Jean-Baptiste Esta

Ses enfants :

Ziad, son épouse Éliane Naabar et famille

Imaad, son épouse Chirine Karam et famille

Jibad, son épouse Frawine Barbari et famille

Nabih, son épouse Joanna Abou Jaoudé

Son frère : Témir Harès Chéhab, son épouse Amale Salameh, ses enfants et leurs familles

Ses sœurs :

Lémina Della, Vve Antoine Chérifane, ses enfants et leurs familles

Lémina Ala, Vve Antoine el-Hajj Asaf, ses enfants et leurs familles

Son beau-frère : le Dr Antoine Nabih Esta, son épouse Myrta Yabramian et leur fille : Myriam, épouse Raphaël Moreau, et sa famille

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée

L'émira CLAUDE CHAKIB CHÉHAB

Les condoléances seront reçues aujourd'hui samedi 2 juillet, de 11h à 18h, dans le salon de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Wadi Chabrour, ou aux numéros suivants :

Jean-Baptiste : 03/804293 ; Ziad : 03/301592 ; Imaad : 71/508594 ; Jibad : 70/969336 ; Nabih : 03/734572 ; Harès : 03/245506 ; Dr Antoine : 03/838443.

Quarantième

Pour le quarantième jour du décès de notre très regretté

DR MELHEM JOSEPH CHAOU

sa famille prie les parents et amis de participer à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, demain dimanche 3 juillet, à 18h, en l'église Saint-Maroun, Gemmayzé.

Pour le quarantième jour du décès de notre regretté

ANTOINE KHOURY HÉLOU

sa famille prie les parents et amis de participer, par leur pensée ou leur présence, à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, demain dimanche 3 juillet, à 10h30, en l'église Mar Abda, à Baabda.

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée épouse, mère, sœur et tante

Courrier

Le Canada, ma Josée et moi

Ça fait une mèche que je ne t'ai pas écrit, ma toutoune, alors, je me déguêdine". J'vais pas t'achaler avec nos histoires, mais c'est à perdre la boule par ici. Tu vas penser que je me fais toujours des montagnes avec rien ou que j'ambitionne sur le pain béni, mais nous sommes toujours mal pris. On s'arrache par ici ben tardé... on a beau « s'astiner », on est toujours à la même place. On ne fait que bourrasser parce que, chez nous, c'est tout un chiard. On commence à crier famine, chez nous. On est débâtes. T'sais, avec nos bidous et nos piastres pris par les banques, on file tout croche et on se contente de boboches. On est tous abennés gratos aux pénuries : pénurie de gazoline, pénurie d'eau, pénurie d'électricité, de médicaments, d'aliments, on a les pénuries toutes réunies, comme ça, d'un coup. Et pis, maudit que c'est cher.

Tout est cher, sauf notre vie, j'sais pas si, avec ces tactiques, ils ont décidé de nous enrayner de la carte. Ils nous ont enlevé nos économies, mais nos vies aussi !

J'sais pas où on s'en va. Et pourtant, nous n'édions pas nés pour du p'tit pain par « icit ». Beaucoup tirent le diable par la queue pour subsister. On dit qu'ils ont mangé tout leur foin et traitent la misère avec eux. Quoi qu'ils fassent, ils récoltent plus de roches que de patates et se retrouvent plus pauvres que la galle. Ils se sont fait plumer, sont cassés comme un clou et, pis, cerise sur le gâteau, le bailli est passé et il a tout pris !

En attendant, mange nos bas. C'est vraiment le bout de la « mardo ». Tu t'èves et vian, hausse du taux des piastres de l'Onclé Sam, mais dans la même journée, on annonce que ça s'est « amanché », je ne sais pas trop comment. Chez vous, vous aurez fait tout un plat d'enquêtes, vous aurez accouché de commissions de vérification. Vous aurez « bourrasé » haut et fort sans chier des briques et sans avoir peur. Chez vous, vous êtes intelligents, vous n'êtes pas tonibés de la dernière averse. Nous autres, on devient épais comme des dictionnaires. On capote tellement qu'il commence à nous manquer des roues dans le cadran.

On est très insécure par ici, ma chouette. Tu peux te faire moucher à l'importe quel moment de la journée. J'ai beau pu faire mon innocent et ma couraeguse, je sens la tension dans l'pays. Chez nous, on est pris par des geyres auxquelles je ne comprends pas grand-chose, on est coïncé par l'intolérance, le fanatisme aveugle, la violence. Tu peux te faire sauter au nom de je ne sais quel Dieu.

Les jeunes ont tous « flyé ». Chez vous, vous vivez de jugement, de tolérance, du respect de la différence, Dieu est parmi vous. Chez nous, il n'est plus là.

On a eu finalement les élections parlementaires. C'était la grosse fête. J'aurais tout vu : des élections paquetées, y en a toujours ceux qui se font graisser, d'autres qui revinent de capot. On s'est fait avoir en masse. C'est tous des épais écœurés qui montent sur les « husting » pour chier la « broue à pleine blanc ». Des élections cousues de fil bleu. À chaque comptage de voix, on

s'énervait le poil de la jambe. On voit bien que l'on s'est fait « amancher », on n'est pas mal « fru » de s'être fait avoir ! Aucune réunion parlementaire à date. Nos élus stoument les pouces. Alors, j'sais pas comment justifier leur jour de la sainte touche, leurs gros chars et leurs troupes de bouccers. Sans te parler de nos piastres qu'ils flambent alors que nous nous creusons les méninges pour nous serrer la ceinture. Ce n'est pas comme chez vous. Chez vous, tout est si « drette ».

Pour le cabinet ministériel, il faudrait attendre l'an 40 peut-être. Ils se verraient tous pour un vieux dix cents percé. Chacun tire la couverture de son bord et nous, on se fait croser en masse par des cabaleurs. Ils se fichent de nous. C'est tous des visages à deux faces, c'est des « p'tits criss » qu'il faudrait « dumper », mais on n'y arrive pas. Que veux-tu ?

Et ce n'est pas fini, on attend la présidentielle comme on attendrait le Messie. Chez vous, y a l'beau Justin. On me dit qu'il est smart, qu'il est fin, qu'il n'est pas teta. Il ne pète pas de la broue. Il ne flambe pas vos piastres pour des gogosses.

T'sais, nos amis syriens, ben les colons, campent toujours chez. Ce n'est pas de la petite bière, cette affaire. Ça nous met à bout de nerfs. La dernière ? Notre Premier ministre sortant, il « brette » son temps et il « bucke » pas à peu près. Il compte : il veut les crisser dehors tout « drette ». Il « bourrasse », il a son « calisse » de voyage ! Il a lâché un call aux représentants de la communauté internationale à coopérer avec le Liban pour bretter leur retour chez eux ! Il pense que la communauté internationale se tordra le bras pour les « slaquer » !

« Coudonc », il pense que comme cela, il donnera l'ordre qu'il va « scorer ». Il oublie qu'il faudra leur assurer des garanties sur les plans sécuritaire et social, sachant que le Liban respecte le principe de non-retourlement. La Convention de Genève, il ne connaît pas ! Ajoute encore les réfugiés palestiniens, alors, vois-tu, on en a plein les bras, je ne sais pas si'il nous restera une place chez nous.

« Ça bardasse » dans le pays. Tu me diras que ça n'a pas rapport, que vous en avez accueilli pas mal chez vous, Syriens, Afghans, Ukrainiens, que vous avez le cœur large, que vous êtes bons comme du bon pain de ménage. Mais chez vous, ce n'est pas comme chez nous. Et puis, chez vous, nous ne vous êtes pas fait payer l'accueil de ces réfugiés, nous, on s'est rempli les poches. Chez vous, y a des lois, des règlements, il y a de l'autorité. Chez nous, c'est le bordel tout court, on se laisse monter sur le dos. On n'a pas le système qu'il faut, tout est si « croche », alors, on capote ben raide. Chez vous, vous savez mettre les cordeaux, chez vous, il y a de l'espace, de l'ouvrage pour eux, chez nous, on est déjà assez tassés, comme des sardines dans une canne. Il ne faut pas nous en rajouter, on va finir par tomber en compotes, je te jure.

On a des « morons » qui se tuent pour faire « vnir » des touristes par « icit », c'est écœurant. Ils « botchent » les routes pour que les « tires » ne pétent pas ! Notre été sera chaud, très

chaud, quoiqu'on n'a pas les touristes d'autrefois, t'sais, alors, on « zigonne ». Et puis, ces voyageurs sont innocents : Ah ! qu'il est chouette, le pays, qu'elles sont belles, nos montagnes, on dirait qu'ils sont venus visiter le paradis ! Je ne sais plus quel « wise », probablement bouché par les deux bouts, nous a crié que notre gazon demeure plus vert que chez le voisin. Alors, on se la ferme. Je ne comprends toujours rien chez nous, ni du devant ni du derrière. D'un côté, on bourrasse, on crisse sa colere, on braille, mais d'un autre, il en a qui ne veulent rien savoir, qui se prêtent les bretelles, qui s'en balancent et qui te jettent plein la vue. Ils appellent ça être positif, être brillant, mais, je trouve qu'ils sont naiseux pas mal, ils ont perdu le sens des réalités, c'est tout. Ils ont l'air, mais pas la chanson... Chez vous, vous avez les yeux tout le tour de la tête, vous ne traînez pas de la patte. Vous vous faites des plans, vous ne racontez pas des contes à dormir debout. Vous menez le bal du début à la fin. Et puis, les plus beaux festivals, les fêtes, les restos, c'est pour tout le monde. Ici, c'est pour les gras durs, pour ceux qui « piètent » plus haut que leur trou.

« Que veux-tu que je te dise, ma chouette. Il y a à tous ces agace-piastres qui s'arrangent pour se faire griller. Elles passent leur temps à se faire chauffer la « couenne »... Le soir, elles s'habilent comme la chienne à Jacques. Elles ont les deux yeux dans le même trou, t'éc que je veux dire. Elles pellettent des nuages à la journée longue, elles ont le temps de « tataouner ». Elles vont en « vedger » tout lété et puis, l'hiver venu, elles vont hiberner ou dormir comme des marmottes... Ah ! ces femmes bien de chez nous : elles vivent de contes à dormir debout. Elles sont toutes relookées, déplissées, gommées au coton, fardées comme un arc-en-ciel, mais que voulez-tu, elles vont t'es se faire ramasser, chaque torchon finit par trouver sa guenille. Chez vous, tu dois être maitinale comme une réveille-matin pour aller rouler ta bosse, tu rimés dur, tu n'as pas le temps ni pour bretter ni pour « t'épavard », t'es pas plate, tu ne bapes pas aux cornelles, tu bûches, tu retrousses tes manches et tu tires ton bouton...

Moi, je ne veux rien avoir avec toutes ces patentes, je risquerai de péter au frein et me ramasser à l'hôpital... Mais je voudrais tellement changer quatre, trente sous pour une piastre pour pouvoir recommencer ou du moins continuer ! Allez, ma Josée, je me suis éclatée en t'écrivant, histoire de me débarrasser le crâne, mais je crois caillier. J'ai fait une journée de fou. Tu me connais, je ne sais pas rester en place, je travaille comme six. J'ai oublié de te dire bonne fête de la Saint-Jean, bonne fête du Canada, c'est pour cela que je t'écrivais d'ailleurs, vois-tu, je suis toujours « out of order » par ici... Je te dis « tour-lou », à la prochaine.

Carole Georges CHELHOT

*En hommage et en remerciements au Canada, mon pays d'accueil, ma lettre à mon amie Josée est écrite dans la langue de chez nous, le québécois.

Les textes publiés dans le cadre de la rubrique « courrier » n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de L'Orient-Le Jour. Merci de limiter vos textes à un millier de mots ou environ 6 000 caractères, espace compris.

AGENDA

NOUVEAUTÉS

ELVIS de Baz Luhrmann avec Tom Hanks, Helen Thomson, Olivia De Jonge, Austin Butler. Cinemacity Beirut Souks, Empire Première/The Spot Choueifat, VOX BCC, Cinemall, Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun/Dbayah/Galaxy.

PANAMA de Mark Nevelidine avec Cole Hauser, Mel Gibson, Kiara Liz. Cinemacity Beirut Souks, Empire Première/The Spot Choueifat, VOX BCC, Cinemall, Grand Cinemas ABC Verdun/Dbayah, Stargate Zahlé.

THE BLACK PHONE de Scott Derrickson avec James Ransone, Ethan Hawke, Jeremy Davies. Cinemacity Beirut Souks, Empire Première/The Spot Choueifat, VOX BCC, Cinemall, Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun/Dbayah/Galaxy/Las Salinas, Stargate Zahlé.

THE SEA AHEAD de Ely Dagher. Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun/Galaxy, Cinemall, Cinemacity Beirut Souks, Empire Première

Sodeco, Empire The Spot Choueifat, VOX Cinemas

EN SALLE

JIM BUTTON AND THE WILD 13 de Dennis Gansel. Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun/Dbayah/Las Salinas/Galaxy, Cinemacity Beirut Souks, Empire Première/The Spot Choueifat, Cinemall.

JURASSIC WORLD DOMINION de Colin Trevorrow, avec Sam Neil, Bryce Dallas Howard, Chris Pratt. Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun/Dbayah/Las Salinas/Galaxy, Cinemacity Beirut Souks, Empire Première/The Spot Choueifat, Cinemall, VOX BCC.

TOP GUN, MAVERICK de Joseph Kosinski. 36 ans après la sortie de l'original, Top Gun 2 perpétue le mythe de Pete « Maverick » Mitchell. Avec Tom Cruise, Val Kilmer, Jennifer Connelly. Cinemacity Beirut Souks, VOX BCC, Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun/Dbayah.

BROKEN KEYS de Jimmy Keyrouz, avec Tarek Yaacoub, Rola Baksmati, Mounir Maasri, Ibrahim el-Kurdi, Julien Farhat. Pour Karim, le piano constitue l'unique chance de quitter l'enfer de la guerre en Syrie. Cinemacity Beirut Souks, Empire Première, Cinemall, Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun, VOX BCC.

DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS de Sam Raimi, avec Benedict Cumberbatch et Elizabeth Olsen. Cinemacity Beirut Souks, Empire Première/ Empire The Spot Choueifat, Stargate, VOX BCC, Cinemall, Grand Cinemas ABC Achrafieh/Dbayah/Verdun/Las Salinas/Galaxy.

SONIC THE HEDGEHOG 2 Film d'animation de Jeff Fowler. Cinemacity Beirut Souks, Empire The Spot Choueifat, Cinemall, Grand Cinemas ABC Achrafieh/Verdun/Galaxy, VOX BCC, Stargate Zahlé.

Ce programme est communiqué sous réserve de modifications.

Footer containing contact information for L'Orient-Le Jour, including address, phone numbers, and social media links.

ILLUSTRATION



“ J’AI CE DISQUE DE EL RASS QUI TOURNE EN BOUCLE DANS MA VOITURE DEPUIS 2014. MÊME SI JE NE SUIS PLUS AU LIBAN DEPUIS 2018, JE CONNAIS TOUJOURS LES CHANSONS PAR CŒUR.

EN VRAI JE CONNAISSAIS MÊME TOUS LES TROUS.

MAINTENANT AVEC LE MANQUE DE MAINTENANCE, IL Y EN A TELLEMENT QUE JE N’AI PAS LE TEMPS DE LES RETENIR AVANT QUE DE NOUVEAUX CRATÈRES SE CRÉENT.

ET MERDE! J’AI PRIS UN TROU.

SANS LUMIÈRE LE SOIR, C’EST D’AUTANT PLUS COMPLIQUÉ. IL EST INÉVITABLE DE FAIRE UNSANS TROU.

MIS À PART LES ABRUTIS QUI TRAVERSENT L’AUTOROUTE EN COURANT EN BAS DU PASSAGE PIÉTON, L’IDIOT QUI FAIT ARRIÈRE SANS PRÉVENIR, L’AUTRE QUI MET LES FLASHERS

PARLE QU’IL CONDUIT À 120 ET QU’IL VEUT QUE JE CHANGE DE LIGNE EN MOINS DE 2. PEU IMPORTE SI JE COÛTE UNE AUTRE VOITURE PARCE QU’IL CROIT QUE L’AUTOROUTE LUI APPARTIENT,

LA PERSONNE QUI N’A PLUS DE PHARES PARCE QUE LEUR PRIX EST EN DOLLAR OU LES MOTOS DELIVERY QUI SLALOMENT INTRÉPIDEMENT.

QUELQUES KILOMÈTRES AVANT LES TUNNELS DE NAHR EL-KALB, TOUTES LES VOITURES SE METTENT À ALLER VERS LA DROITE. JE SUIS LE MOUVEMENT PAR CURIOSITÉ :

AH... C’EST UNE STATION QUI A DÉCIDÉ D’OUVRIRE. DEPUIS LA PÉNURIE, EN TROUVER UNE OUVERTE, EST PRÉCIEUX. JE FAIS LA QUEUE. MON TOUR ARRIVÉ, IL ME DEMANDE COMBIEN J’AIMERAIS REMPLIR.

IL NE ME RESTE PLUS TROP DE SOUS, JE PAYE LE TOUT TANT PÏS ; J’AI 20 DOLLARS CACHÉS DANS MA TROUSSE DE ROUGE À LÈVRES EN CAS D’URGENCE.

JE REPRENDS LA ROUTE.

UN PEU PLUS LOIN, UNE AMBULANCE ME DEVANCE.

QUELQUES MÈTRES PLUS LOIN, UN ÉNORME ACCIDENT. JE TRACE SANS REGARDER.



Noémie - 2022 - 9.99